PLOËR ET VOUS...

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL • N°120 • JANVIER 2024

BILAN DE MI-MANDAT 2020-2023

PLAN D'ACTIONS POUR LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

COMMUNE DE PLOËR SUR-RANCE

SOMMAIRE

EDITO • 3
VIE COMMUNALE • 4 - 9
ETAT CIVIL • 10
VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE • 11 - 13
JEUNESSE • 14
TRAVAUX ET BÂTIMENTS • 15 - 17
SOLIDARITÉ • 18 - 22
FLEURISSEMENT • 23
URBANISME • 24 - 23
DOSSIER • 26 - 31
BIODIVERSITE • 32 - 35
TRANSITIONS • 36
VIE CULTURELLE & ASSOCIATIVE • 37 - 41
AFFAIRES PORTUAIRES • 42 - 43
ECONOMIE & TOURISME • 44 - 45
MOT DE LA MINORITÉ • 46
VIE PRATIQUE• 47

PLOUËR ET VOUS...
VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL • N°120 • JANVIER 2024

MAIRIE 1 rue Mathurin Roger Tel : 02 96 89 10 00
lundi mardi vendredi : 9H/12H30 - 14H/16H30 mercredi : 9H/12H30 - 14H/15H jeudi 9H/12H30 - 14H/18H

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS EN LIGNE

Facebook communeplouersurrance	Ma Mairie en poche	Site internet plouer-sur-rance.fr

Directeur de publication : Yann Godet
Cadre Rédactionnel : Guillemette Chevaillier / **Collaboration à la rédaction et photographies** : Commission Communication - Equipe Municipale - Photothèque Plouër-sur-Rance. **Charte graphique et conception** : La Plage Graphique - Langrolay-sur-Rance - laplagegraphique.fr / **Impression** : Impri'Média Bretagne / **Photographie couverture :** Photothèque Plouër-sur-Rance.

EDITO

Chères Plouéraises, chers Plouérais,

Avec l'arrivée des fêtes de Noël, c'est la fin d'une année 2023 qui s'annonce. Et le moins qui nous puissions dire, c'est que, comme les années passées, 2023 a connu son lot de péripéties. Alors que l'Ukraine brûle depuis bientôt trois ans, le Moyen-Orient s'embrase, plongeant une nouvelle fois les peuples israélien et palestinien dans l'horreur. Tout nous rappelle que la stabilité du Monde reste fragile, et combien la paix semble incertaine. Les menaces sont multiformes, et nos démocraties nous apparaissent vacillantes et particulièrement vulnérables.

Mais à la veille des fêtes de Noël, ne nous morfondons pas dans une ambiance trop sombre. Car oui, de belles choses ont été réalisées sur notre commune, et nous devons cultiver ce qui nous lie et ce qui nous permet de « faire société ». Votre magazine communal est aussi là pour le rappeler, et pour figer quelques-uns de ces moments partagés. Il rend compte de l'actualité du village, et nous rappelle ce que nous sommes capables de conduire et de concrétiser ensemble.

Après 3 années de mandat, dont une ayant été largement occupée par la crise sanitaire, il était important pour nous, de vous rendre compte de notre action. Le dossier central de ce 120ème numéro est donc l'occasion de faire un point sur le chemin parcouru, tout en vous faisant part de ce qui reste à accomplir, ensemble, au service de notre commune. Il présente ainsi les principales réalisations, et nous permet, en quelques pages, de vous faire part de l'avancée des nombreux projets.

Alors, je précise que deux sujets majeurs ne sont pas exposés dans ce bulletins et feront l'objet d'un focus plus détaillé dans notre prochain numéro. Celui de la friche Rue Mathurin Roger dont le permis de construire sera prochainement déposé, et le dossier de l'Eco-quartier que nous travaillons actuellement avec nos partenaires.

En cette fin d'année, je tenais également, au travers de cet éditorial, à féliciter chaleureusement deux plouéraises qui portent haut les couleurs de notre commune au sein de notre belle région Bretagne. Je veux parler en premier lieu, de Patricia Roulliaux, fleuriste, qui a été mise à l'honneur pour ces 35 années d'activité, lors de la Soirée de l'excellence artisanale organisée à Dinan par La Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Bravo également à Isabel Del Real qui a reçu le Prix de l'Aventure aux dernières Victoires de la Bretagne pour son roman graphique tiré de son voyage en Vélo entre Plouër et Téhéran.

Enfin, **l'ensemble des élus municipaux vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 13 janvier 2024 à 18h à la salle des fêtes.** Ce sera pour nous l'occasion de vous présenter le bilan des actions menées en 2023 et celles qui seront conduites en 2024, mais aussi et surtout, de partager un moment de convivialité avec vous.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles et douces fêtes de fin d'année !

Yann GODET
Maire de Plouër-sur-Rance

QUELQUES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Alain MOISAN au centre

Agent de l'unité voirie et réseaux du service technique de la Commune de Plouër-sur-Rance depuis le 1er février 2020 aux côtés de Jérôme BONNIER, Alain MOISAN a pris le chemin de la retraite pour carrière longue, le 1er juillet 2023. Avant de prendre ses fonctions dans la collectivité, Alain a travaillé une grande partie de sa carrière dans les travaux publics au sein d'entreprises costarmoricaines. Pascal LEPETIT-CÉREL, en poste au sein de l'unité espaces verts et fleurissement depuis près de trois ans, intègre désormais l'unité voirie et réseaux. Son expérience et ses habilitations lui permettent de succéder à Alain. Merci à Alain pour le service rendu à la collectivité et belle continuation à lui sur le chemin de la retraite.

Agent de l'unité espaces verts et fleurissement, Matthis DESBOIS, après une expérience au sein de la Communauté d'Agglomération de Lamballe, a intégré le service technique de la Commune de Plouër-sur-Rance le 23 juillet 2021. Matthis a souhaité quitter la fonction publique territoriale en démissionnant de on poste pour un emploi de clôturiste dans une entreprise finistérienne, à compter du 4 septembre 2023. Merci à Matthis et belle continuation à lui pour la suite de sa carrière professionnelle.

Matthis DESBOIS

Marina GUIBERT à gauche

Après 23 années au service de la bibliothèque puis de la médiathèque de Plouër-sur-Rance « Le Champ des mots » depuis juillet 2016, Marina GUIBERT a quitté ses fonctions de responsable pour rejoindre la bibliothèque départementale des Côtes d'Armor, un nouveau chapitre de sa vie professionnelle dans la fonction publique territoriale. Marina est entrée à la Commune le 2 janvier 2000 et intègre désormais les services départementaux depuis le 1er septembre 2023. La vingtaine de bénévoles de la médiathèque s'associent à la Commune pour remercier Marina de sa collaboration durant ces années partagées au service de la culture. Nous lui souhaitons une belle continuation dans la fonction publique territoriale costarmoricaine.
Le nom de la personne qui lui succèdera à la responsabilité de la médiathèque vous sera dévoilé par voie de presse dans les semaines à venir. Le poste sera pourvu tout début janvier 2024.

Ayant pris ses fonctions de chef cuisinier du restaurant scolaire et la responsabilité du service enfance jeunesse de la Commune de Plouër-sur-Rance le 29 août 2016, Gilles FLAGEUL, a pris le chemin d'une autre collectivité territoriale communale, depuis le 1er octobre 2023, pour un poste de responsable de proximité au sein d'un service éducatif dans une autre région de France. Gilles avait précédemment occupé le poste de chef cuisinier au restaurant scolaire de Plouër-sur-Rance du 1er janvier 1998 au 2 mars 2015. Pour faire face à ce départ, un appel à candidatures a été lancé ; le recrutement sera opéré au moment de la clôture de ce bulletin municipalNous remercions Gilles et lui souhaitons une belle carrière et une belle continuation dans la fonction publique territoriale.

Gilles FLAGEUL à droite

LES INDISPENSABLES BÉNÉVOLES DE LA MÉDIATHÈQUE

Une page se tourne avec le départ de Marina, responsable de la médiathèque le Champ des mots. Pendant ce temps, c'est sans relâche que notre équipe de bénévoles accompagne Fabienne et effectue avec elle le travail quotidien, en attendant l'arrivée de la nouvelle responsable prévue en janvier. C'est grâce à toutes ces personnes passionnées que notre médiathèque reste un lieu de rencontre, de convivialité, de culture Lors d'une rencontre avec tous nos bénévoles, nous avons particulièrement remercié Paule, la plus fidèle depuis près de 30 ans pour son investissement puisqu'elle a œuvré tout ce temps dans les coulisses de la médiathèque, à la couverture des livres, mission des plus précieuses.

CEREMONIE

Commémoration du 11 Novembre 1918

Lecture des enfants

Ce 11 Novembre, de nombreuses personnes étaient une nouvelle fois réunies pour la journée mondiale de commémoration de la Victoire et de la Paix. Après une messe, la levée des drapeaux, la Marseillaise jouée à l'accordéon par Xavier JARDI et une aubade de la fanfare, un recueillement eut lieu devant le Monument aux Morts en hommage aux combattants plouérais. Accompagnés d'enfants de la Commune, Messieurs le Maire et le Président de la section locale des Combattants ont déposé une gerbe sur le monument aux morts. Des élèves des écoles élémentaires du groupe scolaire et de Saint-Joseph ont lu des lettres de Poilus puisées dans le récit épistolaire de « Trois frères dans la Grande Guerre » d'Annie Collognat-Barres. Ce fut l'occasion aussi de rendre hommage à Madame Monique MARQUER et à Monsieur Mikaël MARTIN, ayant tous deux reçu de Monsieur LERQUEMAIN la médaille de bronze de l'Union Nationale des Combattants. Un verre de la Fraternité est venu poursuivre cette matinée du Souvenir.

Célébration de la Sainte Geneviève

Cette année, c'est notre commune qui a été choisie par la gendarmerie pour célébrer leur traditionnelle Sainte Geneviève, Patronne de la Gendarmerie. Le 17 novembre, la cérémonie s'est tenue devant notre monument aux morts en présence de M. le Sous-Préfet, M. le Maire, certains Maires de la circonscription, les militaires des brigades de Dinan, Evran, Caulnes, Plancoët ainsi que d'autres personnalités.

HOMMAGE À JACQUES GALLET

Investi au sein de la section locale des anciens combattants, de la F.A.M.M.A.C. (Fédération des Associations de Marins et Marins Anciens Combattants), du Souvenir Français à Dinan, bénévole au sein du moto-club de la Commune, membre de la chorale paroissiale et du groupe de chants de marins des Corsaires Malouins, Jacques GALLET était une figure bien connue à Plouër-sur-Rance et dans les communes voisines des deux départements. Né le 10 juin 1940 à Saint-Malo Intra-Muros, c'est à Plouër-sur-Rance qu'il vivra sa retraite jusqu'à ses derniers jours, au début de cet automne 2023.Quelques semaines avant sa disparition, Jacques venait de faire paraître sa biographie*, retraçant notamment près de vingt-cinq années de navigation sur tous les océans et sur toutes les mers en tant que cuisinier-marin à bord de pétroliers, tankers de la société maritime Shell, égrainant ainsi des souvenirs du monde entier. La cuisine était une tradition familiale : sa grand-mère maternelle et son grand-père paternel, eux-mêmes cuisiniers, lui ont laissé « le goût du bonheur », des souvenirs délicieux, qui ont certainement influencé son choix de s'orienter dans le monde de la gastronomie. La Commune de Plouër-sur-Rance rend hommage à un citoyen engagé pour la vie de sa cité, fort sympathique et humain.

UNE PLOUERAISE PRIMÉE AUX DERNIÈRES VICTOIRES DE LA BRETAGNE !

Bravo à Isabel Del Real, jeune femme de Plouër-sur-Rance, partie seule à bicyclette jusqu'à Téhéran en Iran (Projet PLOUHERAN), et qui en a tiré un roman graphique largement salué.
Elle a reçu le mardi 5 décembre dernier, la Victoire de l'Aventure, lors de la cérémonie organisée au Musée de la Marine à Paris.

JOURNEE CITOYENNE

Suite à notre appel, une vingtaine de personnes ont participé, jeudi 19 octobre, à la journée citoyenne de désherbage du cimetière. Les personnes ont biné, gratté, ramassé les herbes autour des monuments dans la bonne humeur. Pour les remercier de leur labeur, un repas préparé par le personnel du restaurant scolaire a été pris en commun. Les personnes ont pu échanger sur leurs différentes expériences et raconter des anecdotes. Satisfaites de leur matinée, elles sont partantes pour revenir l'année prochaine.

Et vous ?

INAUGURATION DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE ET ST PAUL SUITE AUX TRAVAUX

Après une période de dix mois de chantier débutés le 29 août 2022 et achevés le 6 juillet 2023, les travaux de réfection de la toiture de l'église paroissiale ont été inaugurés le 5 octobre dernier, marquant ainsi la fin d'un processus commencé lors de la précédente mandature municipale en 2019.
L'édifice, si emblématique du cœur de bourg, dont l'âge remonte à plus de trois siècles, fait incontestablement partie de l'histoire et du patrimoine plouérais. Au terme de diagnostics, l'église nécessitait des travaux de réfection d'envergure : traiter des fissures structurelles, rejointement des murs, remplacement de plus de la moitié de la toiture, remplacement d'ardoises, pose de nouvelles tuiles faîtières et reprise d'un vitrail dont la structure présentait des signes de déformation.
Pour ce faire, les entreprises LV TECH, ART VILLEMAIN, SCBM, GAUTIER COUVERTURE, HELMBOLD, CCB ont œuvré durant tous ces mois de chantier à restaurer le bel édifice, un résultat ô combien satisfaisant, fruit d'un savoir-faire artisanal sous la conduite et l'accompagnement de l'assistant à maîtrise d'ouvrage, Monsieur SAUR, du cabinet SWS Ingénieurie.
Si la dépense avait été estimée en 2020 à quelque 450 000€ HT, le coût total final de l'opération s'élève à près de 667 000€ HT, soit près de 800 000€ TTC.
La Commune reçoit des soutiens financiers de ses partenaires : l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL (Dotation d'Equipement Rural Et Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local) à hauteur de 167 000€, la Région Bretagne pour 60 000€, Dinan Agglomération au titre d'un fonds de concours pour 100 000€.
Il convient d'ajouter à ces subventions publiques, des dons provenant d'une souscription lancée par l'association Saint Pierre via la Fondation du patrimoine – l'appel aux dons est d'ailleurs toujours en cours.

L'inauguration des travaux le 5 octobre a été suivie de la bénédiction de l'église le dimanche suivant au cours d'une messe célébrée par Monseigneur MOUTEL, Evêque du Diocèse de Saint-Brieuc et le Père Aimé OUATTARA, curé de la paroisse.

MÉMOIRES DE BRUME 2, UN FILM DOCUMENTAIRE PASSIONNANT SUR LES MARINS DE TERRE NEUVAS

Dimanche 5 novembre 2023 à la salle des fêtes, l'association Mémoire et patrimoine des Terre Neuvas, de Saint-Malo, projetait le film «Mémoires de brumes 2», d'Alain-Michel Blanc, film dont la Commune a soutenu financièrement la réalisation. Le public est venu en nombre - quelque 250 personnes - pour découvrir ce passionnant documentaire.

Grâce à des archives collectées à la cinémathèque de Bretagne et aux archives personnelles de capitaines, Alain-Michel Blanc et Éric Salaün, assistant réalisateur et ingénieur son, ont plongé les spectateurs dans la vie des Terre-Neuvas.
Le film d'une durée de 3h15 a été entrecoupé d'un entracte d'une vingtaine de minutes, le temps de savourer une boisson et de profiter de l'exposition proposée par l'association Mémoire et Patrimoine des Terre-Neuvas. Le public a ainsi passé un bel après-midi riche en découvertes et émotions.
L'association proposait également à la vente des DVD, des ouvrages et vêtements ; et l'association Le Carrouge le numéro dédié aux Terre Neuvas sorti il y a quelques années.

A l'issue de la projection les anciens matelots présents dans la salle sont venus témoigner de leur vie de Terre Neuvas, commencée à 15 ans à peine avec l'espoir d'un avenir meilleur, moment particulièrement émouvant.

L'entrée était libre ; les spectateurs ont pu faire un don à la S.N.S.M. (Société Nationale de Sauvetage en Mer). La somme de 608.70€ a été récoltée et remise à Monsieur Jean-Marc HERCELIN à la tête de la station de Saint-Suliac. Face au succès de cet évènement, la Commune et l'association Mémoire et patrimoine des Terre Neuvas, ont décidé de programmer la diffusion de Mémoires de Brume 1 **le dimanche 25 février 2024.**

Le musée des Terre Neuvas
Cette année 2023, le musée fête son 20e anniversaire (célébré en septembre dernier).
L'association multiplie par ailleurs, les initiatives pour sensibiliser le public, avec l'accueil de 2 000 visiteurs par an au musée, des participations à des manifestations et en intervenant dans des établissements scolaires, comme ce fut le cas en 2022 au groupe scolaire de Plouër-surRance (d'autres interventions dans les deux écoles de la commune se profilent).

Ouverture du musée (67 avenue de Moka à Saint-Malo) les mercredi et samedi de 14h à 16h30 et sur rendez-vous pour les groupes.

UNE SOIRÉE POUR APPRENDRE À ÉCONOMISER L'EAU ET LES ÉNERGIES

La commune de Plouër-sur-Rance a organisé une soirée de sensibilisation aux écogestes le 19 octobre dernier. L'objectif était de présenter les petits gestes du quotidien qui permettent de réduire nos factures d'eau, d'électricité...

Ainsi, les participants ont pu aborder avec les partenaires présents :

- l'ABIEG 22 (association des Bénévoles des Industries Electriques et Gazières des Côtes d'Armor), les éco-gestes sur l'électricité, la consommation des appareils ménagers et des ampoules.
- ETE (Emeraude Transition Energétique) : les éco-gestes sur l'eau, de la lecture d'une facture aux dispositifs hydro-économes.
- Leroy Merlin : les productions économes pour d'eau chaude sanitaire et la régulation de chauffage.
- France Rénov' avec Dinan Agglomération : un quizz éco-gestes et l'analyse de la répartition des consommations.
- Olivier FOUCRAS : la cuisson écologique.

Nous tenons à remercier les partenaires de l'opération qui ont permis la tenue de cette soirée. Face au défi de l'urgence climatique, la commune de Plouër-sur-Rance s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable, en relation avec le PCAET de Dinan Agglomération (Plan Climat Air Energie Territorial) et dans la perspective du Futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance Côte d'Emeraude.

PLOUËR INITIATIVES

Vif succès pour l'exposition de peinture de Samir ZAROUR, du 11 au 13 Novembre à la maison des associations.
Pour 2024 nous préparons 3 à 4 conférences et expositions, un voyage et 2 sorties patrimoine.
Retrouvons nous à l'AG qui aura lieu **Samedi 20 Janvier 2024** à 14h30 Salle bel Air. Soyons solidaires !

NAISSANCES

Suzanne NEWSOME née le 9 juillet 2023,
domiciliée 10 Vildé

Alice MASSON née le 28 juillet 2023,
domiciliée 47 la Paumerais

Lucas LEGRAND né le 2 août 2023,
domicilié 116 b rue de la Rance

bbygaëlle LE CORNET née le 28 août 2023,
domiciliée 3 la Villemain

Louisa ROBINARD née le 2 septembre 2023,
domiciliée 10 rue de la Rouxelais

Ellie PIERRE née le 1er septembre 2023,
domiciliée 10 le Repos

Aëdan LEROUX né le 16 septembre 2023,
domicilié 41 la Gesvais

Meilleurs vœux de bonheur aux enfants et félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

Le 8 juillet 2023 :
Madame Gaëlle LE LAN et Monsieur Cyrille GABILLARD,
domiciliés à Bourg-des-Comptes (Ille-et-Vilaine)

Le 23 août 2023 :
Madame Juliette DELBREL et Monsieur Kevin PONTE, domiciliés à Manchester (Royaume-Uni)

Le 26 août 2023 :
Madame Shaleen BAINS et Monsieur William DUGUÉ,
domiciliés à Puteaux (Haut-de-Seine)

Le 26 août 2023 :
Madame Justine LEVÊQUE et Monsieur Sébastien FOURNIER,
domiciliés15 lotissement le Grand Clos

Le 9 septembre 2023 :
Madame Amandine REYMOND et Monsieur Rémi HERMANT,
domiciliés à Lyon 3ème arrondissement (Rhône)

Le 30 septembre 2023 :
Madame Juliette LOPES BENISTES et
Monsieur JonathanPEGOURIÉ, domiciliés 16 cité les Vignes

Le 21 octobre 2023 : Madame Christelle COLLIN et
Monsieur Jérôme RÉBILLARD, domiciliés 1 la Fortituais

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

DÉCÈS

Le 26 mars 2023 à Quévert,
Monique BASSET épouse LEMOINE, domiciliée 16 la Minotais

Le 1er juin 2023 à Dinan, Cécile SAUVAGE,
domiciliée 8 résidence de l'Erable

Le 08 juin 2023 à Plouër-sur-Rance, Jean-Yves LE BOZEC,
domicilié 8 bis rue du Primeterre

Le 12 juin 2023 à Plouër-sur-Rance, Christian ROUMIGUIERE,
domicilié 13 la Gesvais

Le 18 juin 2023 à Plouër-sur-Rance, Patrice ROBIDOU,
domicilié 13 rue des Sports à Baguer-Pican

Le 20 juin 2023 à Dinan, Eugène BRIAND,
domicilié 2 rue des Riboulés

Le 23 juin 2023 à Dinan, Yvonne ARROT,
domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun

Le 7 juillet à Dinan, Jean MOREL, domicilié 32 la Gesvais

Le 10 juillet à Dinan, Rosa JOUHIER,
domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun

Le 27 juillet 2023 à Plouër-sur-Rance, Denise BOULAIS,
domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun

Le 12 août à Dinan, Anne-Marie BONNEL,
domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun

Le 12 août à Dinan, Annie OLLAGNIER,
domiciliée 1 la Paumerais

Le 20 août 2023 à Plouër-sur-Rance, Yannick COCHET,
domicilié 11 rue du Pont Saint Hubert

Le 22 août 2023 à Plouër-sur-Rance, Claude MENANT,
domicilié 7 rue de la Rance

Le 11 septembre 2023 à Plouër-sur-Rance, Joseph BESRÉ,
domicilié 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun

Le 19 septembre 2023 à Plouër-sur-Rance, René LECONTE,
domicilié 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun

Le 23 septembre 2023 à Dinan, Jacques GALLET,
domicilié 12 bis rue du Primeterre, les Marines de Nacre

Le 27 september 2023 à Saint-Malo, Joëlle LE GUENNEC,
domiciliée 16 la Bouillie

Le 29 septembre 2023 à Plouër-sur-Rance, Alice MORIN,
domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun

Le 18 octobre 2023 à Saint-Malo, Noa SOHET,
domicilié 67 la Chiennais

Le 22 octobre à Saint-Malo, Jacques CHEVALIER,
domicilié 12 rue de la Garette

Le 2 novembre 2023 à Plouër-sur-Rance, Anne LAMORT
épouse MÉNARD, domiciliée 6 rue Mathurin Roger

Le 3 novembre 2023 à Pleslin-Trigavou,
Colette MATERNE épouse FOUCRIT, domiciliée à la Galerie

Le 24 novembre 2023 à Dinan, Marcel HAMON,
domicilié 23 cité les Vignes

Le 28 novembre 2023 à Dinan, Christiane SAUVAGE épouse
BONNIER, domiciliée 20 Brizard

Le 1er décembre 2023 à Plouër-sur-Rance, Bruno DE WULF,
domicilié 15 la Channais

Le 7 décembre 2023 à Plouër-sur-Rance, Renée BETFERT,
domiciliée 9 rue Mathurin Roger

Nous présentons aux familles nos plus sincères condoléances.

RENTRÉE SCOLAIRE 2023 : CHIFFRES CLÉS

Etablissements situés sur la commune

Groupe scolaire public	243
Ecole Saint Joseph	160
Collège Val de Rance	618
Collège Saint Stanislas	235
TOTAL	1 256

Groupe scolaire public, effectifs par niveaux

Maternelle	
Petite section/TPS	30
Moyenne section	30
Grande section	35
Sous-total	95

Elémentaire	
CP	29
CE1	28
CE2	32
CM1	33
CM2	26
Sous-total	148
Total	243

Les doublements de niveaux permettent de répartir les effectifs de manière équilibrée, avec une moyenne de 25 élèves par classe. Côté maternelle, l'augmentation des effectifs ne se dément pas depuis 3 ans et compense la diminution côté élémentaire qui a subi le départ de 40 élèves de CM2 au collège.

Groupe scolaire public : évolution des effectifs par niveaux

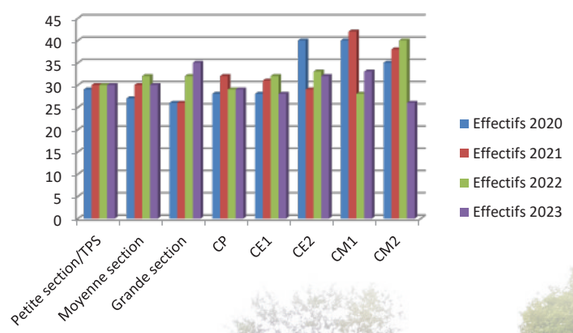

Elus, agents communaux et équipe pédagogique pour la traditionnelle rencontre de pré-rentrée.

ECOLE PRIVE SAINT-JOSEPH

Des Doudours pour décorer la classe de Petite Section
Pour une première scolarisation, la présence indispensable de l'objet transitionnel « qui sent bon la maison » a depuis bien longtemps toute sa place, dans le cartable de chaque petit enfant. Peu importe sa forme ou sa couleur, qu'il soit minuscule ou volumineux, usé ou poilu, il rassure dans bien des situations. C'est donc avec beaucoup d'engouement que la classe de Petites Sections a découvert l'album intitulé « Doudours ». Nous nous en sommes inspirés pour décorer la classe en ce début d'année, avec un Doudours choisi et réalisé par chaque élève.

Projet année scolaire 2023/2024 « L'art dans tous ses états »
Toutes les classes de l'école Saint Joseph travailleront autour des arts sous différentes formes. En septembre et octobre, chaque classe s'est déplacée au Musée Manoli de sculptures à la Richardais. Les élèves ont participé à une activité adaptée à chaque tranche d'âge, puis ont visité le Musée. Au cours de l'année se succèderont d'autres animations autour du cinéma, grâce à l'étude de films ou de courts-métrages avec l'Association cinéjeunes de Rennes. Un projet musique avec un intervenant du kiosque verra le jour également, pour les classes de CE2, CM1 et CM2. Puis les élèves auront la joie d'être accueillis au Musée des Beaux-Arts de Rennes ou au Musée Mathurin Méheut de Lamballe. Enfin, la réalisation et le vernissage d'une fresque en extérieur est prévue avec une intervenante en Street Art, lors de la fête des parents au mois d'avril 2024, et un spectacle avec une intervenante en danse, lors de la kermesse de fin d'année.

Sortie en train marin pour les classes de CP, CE1,CE2
Lundi 6 juillet, les élèves se sont rendus à Cherrueix, pour découvrir la baie du Mont St Michel à bord du Train Marin. Après un pique-nique sur la plage, ce « train », remorqué par un tracteur, est venu les chercher pour une balade de 3 km jusqu'à la pêcherie de leur guide Anabelle. Elle leur a fait découvrir les différentes activités de la baie (mytiliculture, ostréiculture), ainsi que les espèces animales que l'on peut trouver sur les côtes (raie, encornet, sardine, crabe, sole, crevette….). Cette journée fut riche en découvertes, et a beaucoup plu aux enfants qui de plus, ont pu patauger dans l'eau au beau milieu de cette magnifique baie !

Voyage, voyage…
Les moyens de transport abordés en classes maternelles
Au cours de l'année scolaire 2022/2023, les classes maternelles de l'école Saint Joseph ont abordé le thème du voyage, en travaillant autour de différents moyens de transport. Les élèves ont pu se familiariser avec ce thème à travers l'étude d'albums de jeunesse, de documentaires, de la réalisation en classe d'une banquise et d'une savane africaine, mais aussi, en utilisant réellement différents moyens de transport comme le train, le bateau, ou en découvrant l'avion grâce à la visite de l'aérodrome de Pleurtuit.

• VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE •

ECOLE PUBLIQUE

Balle ovale, Quand les championnats du monde inspirent les élèves !
Lors de la première période, les élèves de cycle 3 de l'école publique ont bénéficié d'une initiation à la balle ovale avec Franck Delugeard, éducateur sportif. Après l'apprentissage des gestes techniques de base et des règles du jeu, une rencontre inter-classes a permis de mettre en œuvre les compétences acquises au fil des séances. Jeu collectif, entraide, fair-play, arbitrage : filles et garçons ont apprécié de découvrir ce sport. Une belle réussite !

Sortie d'automne
Lundi 16 octobre, deux classes de maternelle, la classe de moyenne et grande section et la classe de grande section, ont effectué une sortie « automne » dans la commune. De l'école jusqu'au verger derrière la médiathèque en passant par le parc de la mairie, ils ont pu observer quelques arbres et récolter les fruits de ces arbres. Les élèves étaient fiers de leur récolte : noisettes, noix, marrons, faînes, samares, glands… Depuis le mois de novembre, une fois par mois, les classes de maternelle sortent pour faire l'école dehors comme l'an passé.

Sortie scolaire : théâtre visuel et musical
Les élèves de TPS-PS et PS-MS de l'école publique ont vécu une matinée mémorable en assistant à une représentation théâtrale dans le cadre du festival « Premiers émois » proposé par l'association Théâtre en Rance. Le spectacle « Click ! » (compagnie Skappa ! & Associés), spécialement conçu pour les tout-petits, explore les infinis moyens que l'humanité a adoptés au fil des siècles pour se représenter, se montrer aux autres en dessin, peinture, sculpture.
Nos élèves ont été transportés dans un univers de danse, de musique, de théâtre et d'arts plastiques.

L'actrice, en faisant apparaître des images comme par magie, a captivé l'attention des petits spectateurs. Les décors enchanteurs ont transporté les enfants dans un monde imaginaire où tout semblait possible. Les discussions après le spectacle ont permis aux enfants d'exprimer leurs émotions et leurs impressions. Cette expérience a également ouvert la porte à de futures explorations culturelles.

PASS CULTURE : DE NOUVELLES MODALITÉS

Le Pass Culture est accessible depuis le 21 mai 2021, à tous les jeunes âgés de 15 à 18 ans. Il concerne aussi les élèves de 6ème et de 5ème depuis la rentrée de septembre 2023. Ce dispositif comprend à la fois une application destinée à informer des offres culturelles locales et un crédit pour consommer des activités culturelles. Il permet aux jeunes d'acheter des places de concert, de théâtre, de cinéma, de festivals, de musées, de lieux de patrimoine, ainsi que des biens culturels (livres, CD, instruments de musique…) et des biens numériques (livre numérique, téléchargement de musique, de film…). Les activités sportives ne sont pas comprises dans le dispositif. Les activités et biens culturels dédiés aux mineurs sont légèrement différents de ceux déjà proposés aux majeurs. L'enveloppe est notamment plus petite.

- **20 euros pour les jeunes âgés de 15 ans**
- **30 euros pour les jeunes âgés de 16 ans**
- **30 euros pour les jeunes âgés de 17 ans**
- **300 euros pour les jeunes de 18 ans**

Pour toute information et inscription https://pass.culture.fr

UN PROJET PARTICIPATIF DE STREET ART POUR ET PAR LES JEUNES

Cette fresque a été réalisée durant le mois de juillet avec 40 jeunes de 10 à 18 ans accompagnés de l'artiste STRAT'OSTER. Différentes techniques de peinture ont été approchées dont celle de la technique à la bombe qui a plu à tous les participants. Petit clin d'œil à Pierrig Le Dreau auteur et compositeur plouérais du conte musical «Le jardin Mamie Mosa», l'artiste STRAT'OSTER a intégré le personnage de l'épouvantail dans son œuvre de départ. Merci à Roselyne Xemay illustratrice du conte musical qui a autorisé la reproduction de son croquis.

Une fresque haute en couleur … Un grand merci à tous !

Prochain RDV pour un second projet qui devrait débuter prochainement : une fresque street art sur un transformateur avec les élèves du collège Val de Rance et leur professeur M. Echapasse.

GESTION DES EAUX PLUVIALES

Le 19 juillet dernier, sous l'égide de Dinan Agglomération, des élus de notre territoire se sont réunis à Plouër pour échanger sur la gestion des eaux pluviales. Les participants ont pu assister à une présentation des projets de la commune et des réflexions autour d'une gestion alternative des eaux pluviales.

Les réalisations effectuées

Des cuves de récupération sont installées au boulodrome et près des salles de tennis depuis plusieurs années. Des noues favorisant les infiltrations dans le sol, des bassins, des cuves de récupération, avaient été installées lors de la création du lotissement de la Croix Morel. A l'époque le projet avait été primé par l'Eco-FAUR. Nous avons supprimé plus de 50 jardinières dans le bourg et sur les murs du cimetière. Elles ont été remplacées par des plantations pleine terre.

Des réalisations en cours

Dans le lotissement privé Ty Onzaine, les propriétaires ont l'obligation de gérer les eaux à la parcelle, seul le trop plein ira dans le réseau pluvial communal. La végétalisation de la cour d'école est un projet collectif réunissant enfants, professeurs, employés communaux, élus, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et Cœur Emeraude. Un premier travail de décroutage de l'enrobé autour des tilleuls existants a été réalisé par les services techniques de la commune.

Nos projets

Dans le futur éco-quartier, un travail devra être mené pour une bonne infiltration des eaux. Un bassin d'orage sera construit, afin de permettre la déconnexion de réseaux existants d'eau pluviale et de mieux réguler ces eaux qui arrivent aux points bas de la commune. Les communes d'Evran et de Saint Samson ont aussi présenté leurs projets. Une visite guidée dans le jardin des pommiers a clôturé cette réunion.

Un jardin végétal à « noue »

Depuis quelques années, des orages assez violents drainent les eaux canalisées vers les points bas à des vitesses importantes, ce qui provoque parfois des inondations. Il faudra changer nos pratiques pour garder ces eaux au plus près des bâtiments construits. Une des solutions sera l'infiltration à la parcelle. En effet, Il est important que les eaux rechargent la nappe phréatique pour une gestion durable de la ressource. Le bâtiment de la médiathèque, avec son champ de pommiers juste en dessous, a constitué un bon terrain d'exercice. Cette parcelle végétale en plein bourg est une véritable richesse, un lieu de rencontres intergénérationnelles ouvert à tous. Après avoir testé toutes les descentes de gouttières du toit plat et des alcôves, nous avons déconnecté une partie de celles-ci. Deux regards, à l'arrière du bâtiment, côté rue de la poste, ont été reliés par un nouveau petit réseau, pour envoyer les eaux pluviales de 170 m² de couverture dans une noue. Le terrassement de cette noue a été réalisé par les employés communaux. La noue d'une largeur de 2 mètres est peu profonde, elle sera aussi le futur cheminement dans notre parcelle végétale. La noue sillonne entre les pommiers et le trop plein se jette dans le même fossé que le réseau principal initial.

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Les places disponibles dans notre cimetière sont devenues rares. Celui-ci a été agrandi à plusieurs reprises et s'étend aujourd'hui sur plus de 12 800 m². Une dernière partie enherbée en partie basse était en attente d'aménagement.
La commission cimetière à réfléchi et proposé un plan d'implantation. C'est l'entreprise Even de Pleurtuit qui a été retenue pour faire les terrassements et empierrement des différentes allées et rangées. Pour éviter les transports, la terre végétale a été déposée sur les futurs emplacements des caveaux ou des monuments. Il n'y aura pas de revêtement définitif réalisé dans l'immédiat, l'accès des véhicules se fera en partie basse du fait du dénivelé en partie haute. Les allées sont d'une largeur de 3 mètres pour les véhicules des pompes funèbres notamment, et de 1,50 mètre pour les piétons. Pour un entretien plus facile, les monuments seront implantés dos à dos et côte à côte dans les rangées de 4,80 m. Pour des monuments standard de 2,40 m x 1,20 m, il devrait être possible d'implanter 230 nouveaux emplacements dans les 11 nouvelles rangées. Une canalisation d'eau pluviale se retrouvant sous une rangée de tombes a été déplacée par les employés communaux. Des bordures vont être modifiées pour un meilleur braquage des véhicules.
Le coût de cette opération est de 24 930 euros TTC.

NOUVEAUX MATERIELS

Remorque TP

Notre ancienne remorque datait de 1997 et montrait quelques signes de faiblesse. La commission travaux a proposé au conseil municipal une nouvelle remorque de type travaux publics, de marque « Chevance » de chez Mat Agri de Trémeur. D'une capacité de 14 tonnes, équipée de deux essieux, de portes hydrauliques, elle apportera un meilleur confort aux utilisateurs. Son coût : 24 960 euros TTC (reprise déduite de 2 160 euros).

Désherbeur Thermique à Air Chaud Pulsé

Nous avons fait l'acquisition d'un désherbeur thermique à air chaud pulsé de marque RIPAGREEN auprès des établissements Bernard Motoculture de Broons. Les désherbeurs à air chaud pulsé sont conçus pour réaliser un désherbage thermique, sans produits chimiques.
La nouvelle génération, qui utilise un mélange de 94% d'air et de 6 % de gaz propane, permet de créer un choc thermique qui éclate la partie chlorophyllienne du végétal, le processus de photosynthèse est alors stoppé. Il ne faut surtout pas chercher à insister et brûler le végétal, mais uniquement lui donner un « coup de chaud ». Le pack Easy Plus acheté est composé d'un chariot qui reçoit une bouteille de gaz de 13kg et d'un harnais. Ce harnais peut d'une part supporter la lance, ce qui permet à l'opérateur de balayer d'une main sur environ deux mètres de large dans les allées par exemple. D'autre part, il permet d'être autonome, avec cette fois une bouteille de gaz de 5kg positionnée dans le dos. Muni de la même lance, l'utilisateur pourra intervenir dans des endroits difficile d'accès, par exemple dans des escaliers ou bien entre les tombes. Nous utiliserons cet outil dans le cimetière bien sûr, mais aussi dans les caniveaux, les pavés, les escaliers etc… Le coût de ce kit est de 2 884 euros HT.

PROGRAMME VOIRIE 2023

Routes communales
L'entreprise Even de Pleurtuit qui avait obtenu le marché 2023 en voirie et réseau d'eau pluviale est intervenue :

- Au Repos : réfection d'un réseau pluvial : 14 858 euros TTC,
- Aux Vaux Grappins : pose de caniveaux et d'un aco drain pour guider au mieux les eaux pluviales : 16 718 euros TTC,
- Au Repos : réfection d'une liaison douce en enrobé et adoucissement d'un talus: 11 030 euros TTC,
- Dans l'impasse de Brico Dépôt / Lotissement du Grand Clos : réfection de voirie en enrobé : 41 614 euros TTC,
- Derrière et en pignon de la salle de Bel Air : réfection d'un accès en enrobé et terre végétale, avec création d'une place PMR : 5 769 euros TTC,
- Dans le bourg : réfection de voirie en enrobé : 10 563 euros TTC.

Routes gérées par Dinan Agglomération

- Réfection de voirie en enrobé entre le carrefour des Ilots et la chapelle de la Souhaitier : 16 645 euros TTC,
- Suite et fin de réfection de voirie en enrobé depuis la Herdiais en passant par le Challonge pour terminer au carrefour du Repos / RD12 : 31 498 euros TTC.

Routes gérées par le Conseil Départemental 22
Les réfections d'enrobés en agglomération sont à la charge du Conseil Départemental 22. Les peintures blanches sont à la charge de la commune.

- Le giratoire près de Renault / Boulangerie / Brico dépôt a été refait en enrobé, avec création de nouveaux « bateaux » pour les traversées à vélos, en parallèle des passages piétons existants. Cela impliquera la suppression du petit parking où se trouve le panneau d'information, pour des raisons de sécurité.
- Les enrobés sur la D12 entre les trois ronds-points en partant de la 4 voies jusqu'au rond-point en dessous de la poste ont été également refaits.

D'importants moyens avaient été mis en place par Eurovia pour réaliser ces travaux sur 4 nuits. La centrale d'enrobé était elle aussi ouverte sur 2 nuits pour produire les 1 500 tonnes d'enrobé mis en place.
Coût pour l'ensemble : 250 000 euros TTC.
Coût des peintures blanches pour la commune : environ 7 000 euros TTC.

Entretien Annuel
En plus de ces investissements, chaque année nous entretenons nos voiries en faisant du PATA (Point A Temps Automatique).
Pour 2023 : sur les routes communales, 20 000 euros TTC et sur les routes gérées par Dinan Agglo 8 000 euros TTC.

AMBIANCE FESTIVE AU REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le 19 novembre dernier autour des doyens de l'assemblée : Madeleine BAILLY et Joseph LOISEL. Chacun a pu témoigner du plaisir d'y participer et savourer l'ambiance de cette journée conviviale. Le repas a été préparé par les personnels de l'école publique et de l'EHPAD du Pré-Suzun, sous la conduite de Corinne et de Stéphane. Ann-Laora a animé cette belle journée, entourée de chanteuses et chanteurs amateurs. Nos sincères remerciements à tous ceux qui ont participé à cette fête et aux élus qui ont assuré le service du repas.
Nous avons une pensée particulière pour Madame MENARD, qui nous a quittés quelques jours auparavant dans sa 101e année.

GUINGUETTE SOLIDAIRE EHPAD

Issu de l'engagement du collectif « Guinguette Solidaire » (Esat des 4 Vault, Gem Un pas en Avant, Espace Steredenn…), ce projet a pour objectifs de rompre l'isolement social, de fédérer autour d'un projet commun, de bousculer les représentations fréquentes concernant les publics précaires, les personnes porteuses de handicaps plus ou moins visibles et d'ouvrir à tous l'accès à la culture.
L'Ehpad du Pré Suzun participe cette année au défi de la 3e édition de la Guinguette solidaire :décorer la place Du Guesclin à Dinan de majestueux sapins en laine !
Pour tricoter ces sapins, des ateliers «Tricote et Papote» ouverts à tous, résidents mais pas seulement, se sont tenus de septembre à novembre 2023 à l'Ehpad, encadrés par l'animatrice, Elisabeth Delagrée.

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE À L'EHPAD DU PRÉ SUZUN.
INTERVIEW DE GAËLLE TREBAOL, DIRECTRICE

Nous sommes allés à la rencontre de Gaëlle TREBAOL qui dirige l'Ehpad du Pré Suzun au cœur de Plouër-sur-Rance. Autrefois foyer-logement, la résidence est devenue Ehpad et l'accompagnement s'est médicalisée avec au total 3 infirmières assistées de 16 aides-soignants. Au total, c'est une équipe d'une quarantaine d'agents qui prend soin des résidents.

Combien de résidents sont accueillis à l'Ehpad de Plouër-sur-Rance ?

G Trébaol : nous disposons de 52 places d'hébergement permanent et 3 logements pour des séjours temporaires.

Temporaire ? On peut n'y séjourner que quelques jours ?

G Trébaol : oui bien sûr, en hébergement temporaire, on peut rester de quelques jours à 3 mois maximum. C'est un service assez méconnu mais ces 3 places sont très utiles pour plusieurs cas de figure. Nous avons par exemple des personnes âgées qui souffrent de l'isolement durant la période hivernale lorsque les visites des enfants éloignés sont parfois plus espacées. Elles trouvent chez nous une sécurité, la chaleur, le confort et une réelle vie sociale entourée des résidents et d'une équipe attentive à leurs besoins. Pour d'autres, il s'agit de séjours plus courts lorsque l'aidant a besoin de repos ou de s'évader un temps pour se ressourcer.

C'est vrai que l'on parle de plus en plus des aidants et leur rôle commence à être reconnu.

G Trébaol : oui, il reste encore du chemin à parcourir mais c'est en bonne voie. C'est vrai que l'aidant est bien souvent en souffrance et hésite à s'accorder un temps de repos, ce qui est pourtant essentiel pour tenir sur la durée ! Il ne faut pas qu'il ait de scrupules à nous confier son parent.

Quelles sont les conditions d'accueil ?

G Trébaol : L'Ehpad est un lieu de vie avec un jardin pour se promener et un restaurant où tous les plats sont préparés sur place. Notre animatrice propose un programme chaque semaine : séance d'éveil corporel, loto, jeux de mémoire, atelier de peinture, atelier tricot, après-midi chantés, sorties au cinéma, au bowling ou excursions aux alentours… Tous les premiers mardis du mois, elle organise un déjeuner galettes où derrière son billig elle régale 8 à 10 résidents en salle d'animation. Elle est accompagnée jusqu'en juillet 2024 par Lili-Rose, jeune volontaire en service civique sénior. Ce dispositif permet un échange intergénérationnel formidable. L'aidant doit parfois aussi s'absenter pour raison de santé et doit être hospitalisé. Alors nous sommes là pour accueillir et prendre en charge la personne dépendante durant l'hospitalisation, si toutefois les services d'aide à domicile ne sont pas suffisants. Il y a parfois des situations d'urgence, comme le jour où la maison d'une Plouéraise a brûlé. Nous l'avons accueillie immédiatement en chambre temporaire et ensuite elle s'est installée en hébergement permanent.

Combien coûte l'hébergement temporaire ?

G Trébaol : Cela coûte le même prix qu'en permanent. Nous sommes l'un des Ehpad les moins cher de Bretagne. Le prix dépend de la perte d'autonomie de la personne accueillie (GIR). Le prix de l'hébergement est de 56,08 euros/nuit en pension complète et 6.14 euros à 22.81 euros/nuit de supplément pour la dépendance. Une partie peut être remboursée par l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), cela est précisé sur la notification APA de la personne accueillie. Le remboursement ne se fait que si la personne revient bien à son domicile à la fin de son séjour.

La chambre temporaire est-elle meublée ?

G Trébaol : oui. Elle est équipée d'un lit médicalisé, table de nuit, commode, penderie, bureau, fauteuil, télé et salle de bain avec douche à l'italienne accessible. Le linge de lit, de toilette et les protections si besoin sont fournis et notre service blanchisserie se charge de l'entretien du linge personnel du résident.

Vous avez autre chose à nous préciser ?

G Trébaol : oui, de nombreux séjours temporaires ont préparé des personnes âgées à leur future entrée en hébergement définitif. Alors qu'ils étaient pleins d'à priori, ce séjour en temporaire leur a permis de tester l'Ehpad et cela facilite leur entrée car ils arrivent en terrain connu. Ils ont pu constater les bénéfices du court séjour sur leur santé, leur autonomie, leur alimentation, leur quiétude et leur vie sociale.

Comment peut-on s'inscrire ?

*G Trébaol : Nous donnons toujours priorité aux Plouérais. On peut télécharger le dossier Cerfa N°14732*03 sur le site www.formulaires.service-public.fr ou alors venir le retirer à l'accueil de l'Ehpad. Nous pouvons aussi envoyer le dossier à remplir par mail. Enfin, nous pouvons faire visiter l'Ehpad sur rendez-vous 02.96.86.91.46.*

LE SECOURS POPULAIRE, VOUS CONNAISSEZ ?

Sur le Pays de Dinan le Secours populaire est particulièrement actif sur l'aide alimentaire, la production de légumes biologiques, le vestimentaire, l'accompagnement des personnes et des familles dans leurs démarches et leurs droits (logement, santé, vacances, culture, loisirs, sport, insertion, …) ou la lutte contre l'illettrisme et la fracture numérique. A fin septembre 2023 nous accueillons plus de 1100 personnes et accompagnons de nombreuses familles. Ceci grâce à l'investissement de 69 bénévoles mais aussi avec l'appui financier ou matériel de particuliers, d'entreprises et de collectivités territoriales.
Le contexte actuel a des répercussions considérables pour les plus démunis et les plus précaires. Si vous vous retrouvez en grande difficulté, n'attendez pas, la porte du Secours populaire est ouverte et vous y serez toujours reçu avec un sourire et toute notre bienveillance. Par ailleurs tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice, par exemple en participant aux activités bénévoles de notre association ou par des dons financiers ou matériels qui garantissent la continuité de nos actions. La solidarité n'est pas juste une valeur philosophique, construisons-la et faisons-la vivre ensemble !

Secours Populaire du Pays de Dinan :
19, boulevard de Préval 22100 Quévert 02 96 85 21 50 - spfdinan@orange.fr
Distribution alimentaire : mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h00
Espace solidaire : mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 16h30

LA COMMUNE AU SEIN DU DISPOSITIF « PROTÈGE-TOIT » : QUELS SONT LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS ?

Lors de nos derniers numéros, nous vous avions fait part de la création d'un second logement communal d'urgence et de la volonté de la municipalité de s'inscrire au sein d'un dispositif expérimental lancé par le Département en 2019 et déployé, en partenariat avec Dinan Agglomération, il y a un peu plus d'un an : le dispositif « Protège-Toit ».Son but est de mettre à l'abri les victimes de violences conjugales et leurs enfants en constituant une offre d'hébergements communaux d'urgence. Il s'agit ici de prévenir le risque de retour au domicile lié à l'isolement et ainsi permettre à la personne d'engager des démarches d'accès à un logement pérenne. La municipalité s'est portée volontaire pour inscrire les deux logements communaux d'urgence dans cette expérimentation, étant entendu que nous conservons pleinement la capacité à mobiliser ces logements en direction de situations d'urgence identifiées directement sur la commune (sinistre, relogement, mise à l'abri, …). Au terme de cette première année d'expérimentation, et à l'échelle du territoire de Dinan Agglomération, 7 logements peuvent désormais accueillir des victimes de violences conjugales, dont 2 à Plouër-sur-Rance, pour un total de 27 places.
7 autres communes sont également en réflexion et envisagent de contribuer à cette mise à l'abri. Un réseau de bénévoles intègre également le dispositif. Il est composé de 21 personnes qui ont participé à 3 sessions de formation, réalisées par la coordinatrice de l'Espace Femmes de Steredenn à Dinan.

Sur notre commune, ce sont deux demandes d'hébergement issues de « Protège-toit » qui ont été prises en charge au sein de nos logements. Notons que trois autres situations identifiées localement ont également nécessité leur mise à disposition. S'il ressort que cette offre de logements d'urgence répond pleinement aux objectifs de départ, nous constatons malheureusement une demande croissante et des besoins en logements en forte augmentation.

UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (0-6 ANS) ITINÉRANT SUR NOTRE TERRITOIRE : LAEP TRICOTIN

Grâce à l'engagement et au partenariat des Communes de Plouër sur Rance, Pleslin Trigavou et Langrolay, de la Caisses d'Allocations Familiales ; Dinan Agglomération et du Conseil Département 22, un nouveau pôle itinérant est né ! L'accueil des parents (futurs parents, grands-parents) accompagnés de leurs enfants s'organise dans un lieu atypique, convivial et chaleureux, favorisant l'écoute, l'entraide et le partage d'expériences pour tisser du lien social et accompagner les parents. L'accueil est libre, anonyme, gratuit et sans inscription. Entre 8h45 et 12h10 le mardi à la Maison Communautaire de la Grabotais et pendant les vacances, à l'annexe de l'école publique, rue de la vieille Côte.

Contact :
Maryse Poirier
Accueillante, responsable du lieu
06 75 33 48 72
associationtricotin@gmail.com
Facebook : Association Tricotin
laep-tricotin.fr

GROUPE SOLIDARITÉ : APPEL À BÉNÉVOLES

Sous l'égide du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales), un groupe de bénévoles va à la rencontre des personnes isolées ou en situation de précarité afin de leur apporter, si elles le souhaitent le soutien nécessaire.
Leur action commence par une écoute pour construire la confiance et établir un lien. Ensuite, un point est fait avec l'adjoint aux affaires sociales sur les situations rencontrées. A l'issue de ces échanges, des actions sont définies pour convenir de l'aide à proposer à ces personnes.
En effet, notre commune est constituée de nombreux « villages » distants entre eux et du centre bourg et cet habitat disséminé constitue un facteur favorisant l'isolement.
Afin de renforcer ce réseau d'attention aux personnes vulnérables et d'assurer une couverture plus efficiente de notre territoire communal, il est nécessaire de renforcer ce groupe constitué de seulement 3 personnes.
Si cette démarche de solidarité vous intéresse et que vous souhaitez vous y engager, contactez en Mairie, Mr Bernard Bertazzo, l'adjoint aux affaires sociales.

LES PANIERS SOLIDAIRES POUR VOUS AIDER

Le CCAS de notre commune va prochainement signer une convention avec le réseau Cocagne « Les Amis du Jardin » afin de proposer aux personnes en situation de précarité des « paniers solidaires » de légumes bio au prix de 3 euros.
Pour les personnes en difficulté de mobilité, des distributions de paniers à domicile pourront être organisées selon les besoins. Si vous souhaitez bénéficier de cette offre solidaire, faites-vous connaître auprès de la Mairie : 02 96 89 10 00 et prenez contact avec l'adjoint aux affaires sociales, Bernard Bertazzo.

NOUVEAU LIEU DE PAROLE POUR LES JEUNES SUR LA COMMUNE : PERMANENCE POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES, LE VENDREDI APRÈS-MIDI

Porté par la Mission locale du pays de Dinan, c'est un espace dans lequel les jeunes peuvent venir s'exprimer en toute confidentialité.
Sexualité, mal-être psychique, addictions, confiance en soi, scolarité, deuil…
Autant de sujets qui préoccupent les jeunes et dont ils peuvent avoir besoin de parler.
Deux professionnelles expérimentées, Solenn Chambrin, psychologue et Maëla Lemieux, assistante sociale offrent un lieu de parole et d'écoute aux adolescents et jeunes adultes.

Permanence le vendredi après-midi à la salle annexe de la mairie sur RDV ou à la mission locale de Dinan :
- 02.96.85.44.38.
- paej@mldinan.fr

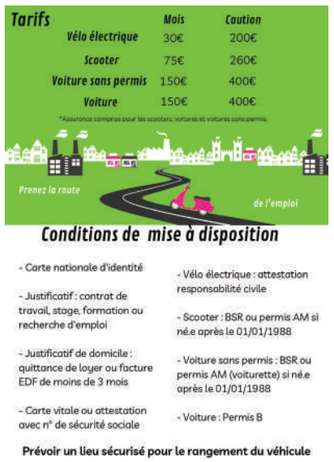

MOBIL'RANCE EST UNE PLATEFORME DE MOBILITÉ SOLIDAIRE QUI FAIT PARTIE DE L'ASSOCIATION STEREDENN.

Notre rôle est d'informer et de conseiller les habitant.e.s du territoire de Dinan Agglomération sur les différentes solutions de mobilité possibles en fonction de leur situation.

Exemples :
- information sur les aides financières au passage du permis de conduire,
- organisation d'ateliers de soutien à l'apprentissage du code de la route,
- information sur les transports en commun, le covoiturage,…

L'objectif est de permettre aux personnes de se déplacer pour se rendre au travail, en formation, ou faire des démarches de recherche d'emploi.
Nous proposons aussi de la mise à disposition solidaire de véhicules (vélos à assistance électrique, scooters, voiturettes et voitures), pour les déplacements en lien avec l'insertion professionnelle.

Les bureaux de Mobil'Rance se situent à Dinan, 3 route de Dinard.
Permanences sur RDV à Plancoët et Broons. Possibilité de rdv en visio.

Contact Mobil'Rance :
02 96 39 50 66
mobilite@steredenn.org

FLEURS EN FETE

« Fleurs en Fête » est une animation proposée par le Conseil Départemental 22 aux communes labellisées 1,2,3 et 4 fleurs.

Cette deuxième édition s'est déroulée en deux temps sur notre commune.
Le vendredi 29 septembre, deux classes de nos écoles primaires et quelques résidents de l'Ehpad ont participé à des jeux sur le thème de la pomme dans le jardin des pommiers. Un goûter a clôturé l'après-midi.

Le dimanche matin, 1er octobre, en parallèle à notre marché dominical, 14 stands ont été installés dans le jardin des pommiers. Les nombreux visiteurs ont pu recevoir des conseils sur les thèmes de la faune et de la flore : plantes invasives, plantes et fleurs peu consommatrices en eau, plantes pied de murs, greffes d'arbres fruitiers, plantes et insectes,…

Les plouérais.es ont pu goûter à de nombreux produits naturels : sirops, tisane, miel, huile d'olive, confitures, fleurs comestibles, herbes aromatiques ou déguster de délicieuses tartes aux légumes.

Il était également possible d'admirer de très beaux clichés dans les deux expositions photos consacrées aux fleurs, à la faune, et aux oiseaux.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

DECLARATIONS PREALABLES

N°	Adresse	Objet
DP23C0039	14 la Ville Auray	Pose de 2 velux
DP23C0041	14 Lesmont	Création d'un chien assis et d'un velux, remplacement de la porte de garage et de la baie vitrée
DP23C0044	40 la Gesvais	Pose de 12 panneaux photovoltaïques
DP23C0036	15 la Guennerais	Construction d'un préau, d'une clôture et d'un portail
DP23C0047	27 rue de la Rance	Installation de claustras au dessus d'un murte existant
DP23C0043	9 la Channais	Changement des portes et fenêtres
DP23C0045	14 le Rocheret	Modification du dessin de clôture
DP23C0032	Le Courtil	Installation d'un générateur photovoltaïque
DP23C0058	4 le Mézeray	Installation de panneaux photovoltaïques
DP23C0049	2 la Falaise	Installation de panneaux photovoltaïques
DP23C0060	40 la Gesvais	Installation d'une pergola bioclimatique
DP23C0063	La Mettrie aux Envalins	Installation d'un générateur photovoltaïque
DP23C0056	La Veillonnais	Installation d'un générateur photovoltaïque
DP23C0065	1 la Gesvais	Installation d'une fenêtre de toit
DP23C0051	3 rue du Pont Saint-Hubert	Installation d'un portail
DP23C0053	44 le Bouillon	Pose d'une fenêtre de toit
DP23C0057	1 rue du Primeterre	Modification des menuiseries extérieures et installation d'un poujoulat en toiture
DP23C0070	1 impasse de la Maltournée	Pose de fenêtres velux
DP23C0062	1 lotissement des Riboulés	Installation de 11 panneaux photovoltaïques
DP23C0064	4 le Rocheret	Construction d'un abri de jardin
DP23C0052	52 rue de la Rance	Installation d'une clôture, d'un portail et d'un portillon
DP23C0074	28 le Boisanne	Installation d'un muret et ouverture dans un muret
DP23C0071	23 la Paumerais	Installation d'un générateur photovoltaïque
DP23C0069	5 la Mettrie Paumerais	Fermeture d'un hangar par 2 portes bardéeset remplacement du portail
DP23C0048	ZA des Landes	Terrassement et pose d'une clôture
DP23C0066	18 la Touesse	Chauffe eau solaire individuel
DP23C0084	14 Lesmonts	Installation de 16 panneaux photovoltaïques
DP23C0079	114 rue des Landes	Modification de façade et nouvelle utilisation des locaux
DP23C0080	4 rue de la Croix Corbin	Construction d'un abri de jardin
DP23C0077	6 rue de la Rance	Habillage et isolation de la façade Sud et du pignon Ouest

N°	Adresse	Objet
DP23C0081	23 la Paumerais	Installation d'un générateur photovoltaïque
DP23C0075	28 rue Onzaine - Lotissement Ty Onzaine	Construction d'un abri de jardin
DP23C0072	8 rue de la Rouxelais	Création d'un lot à bâtir
DP23C0082	17 la Minotais	Construction d'une véranda
DP23C0085	3 Bonidan	Construction d'un muret et pose d'un oprtail
DP23C0086	ZA des Landes	Ravalement des murs
DP23C0091	40 la Gesvais	Installation de panneaux photovoltaïques
DP23C0054	1 le Rocheret	Isolation par l'extérieur
DP23C0055	76 rue de la Rance	Installation d'un auvent
DP23C0090	26 le Boisanne	Pose d'un grillage
DP23C0068	4 la Guennerais	Créatoin d'une baie vitrée à 3 vantaux
DP23C0095	La Veillonnais	Coupe et abattage d'arbres
DP23C0096	La Veillonnais	Coupe et abattage d'arbres
DP23C0092	20 le Rocheret	Pose d'un velux
DP23C0083	2 sur la Lande	Remplacement et modification des huisseries et pose d'une pompe à chaleur
DP23C0073	50 rue du Passeur	Clôture et abri de jardin
DP23C0100	60 la Rusais	Transformation d'un grenier en chambre et création d'une fenêtre
DP23C0097	1 la Lande du Bois	Modification de l'aspect extérieur
DP23C0102	16 bis rue du Primeterre	Remplacement de la clôture, réalisation d'une terrasse et changement de teinte d'enduit
DP23C0103	25 le Primeterre	Remplacement d'une piscine existante
DP23C0046	8 bis rue du Pont Saint-Hubert	Installation d'un portail
DP23C0094	12 lotissement de Neuville	Remplacement des volets
DP23C0103	Le Val	Abattage d'un arbre
DP23C0107	9 Bel Air	Remplacement des vitrages de la véranda
DP23C0078	3 impasse du Roitelet	Remplacement d'une clôture
DP23C0108	1 la Touesse	Extension d'un garage
DP23C0111	6 la Rusais	Modification des façades et changement des menuiseries extérieures
DP23C0098	16 quater rue de la Rance	Réalisation de 2 clôtures
DP23C0089	44 rue de la Rance	Installation d'un portail et construction d'un garage
DP23C0104	Le Moulin du Marais	Remplacement des menuiseries et d'une lucarne par une gerbière
DP23C0105	Le Moulin du Marais	Remplacement de la toiture d'une dépendance et habillage des façades
DP23C0115	1 rue de la Traverse	Remplacement de la clôture et du portillon
DP23C0099	15 rue du Petit Doué	Rénovation extérieure de la dépendance de la maison

PERMIS DE CONSTRUIRE

N°	Adresse	Demande
PC21C0057-M01	8 impasse des Sigillées	Modification des clôtures
PC23C0014	Lotissement Ty Onzaine Lot 47	Construction d'une maison individuelle
PC23C0012	Lotissement Ty Onzaine Lot 31	Construction d'une maison individuelle
PC23C0006	Rue du Four à Chaux	Modification extérieure et construction d'une extension
PC23C0017	6 impasse le Clos Jolie	Construction d'une maison individuelle
PC23C0025	24 rue du Primeterre	Extension d'une maison d'habitation
PC23C0021	34 la Rusais	Construction d'une maison individuelle
PC23C0020	6 impasse des Sigillées	Construction d'une maison individuelle, d'un carport et d'une piscine
PC23C0018	La Giolais	Transformation d'une longère en habitation
PC23C0019	1 la Minotais	Transformation d'un hangar en habitation
PC23C0023	1 les Vaux Carheils	Rénovation d'une maison
PC23C0030	7 Bouldoré	Création d'un préau couvert
PC23C0026	9 venelle du Clos Hardu=y - Lotissement	Construction d'une maison individuelle
PC23C0015	42 rue des Charpentiers de Marine	Construction de 2 bâtiments industriels
PC23C0031	2 ter la Mettrie Paumerais	Aménagement de l'étage
PC23C0033	16E rue de la Rance	Surélévation d'un garage
PC23C0028	La Gallerie	Construction d'une fosse et d'un hangar
PC23C0029	17 la Quinois	Changement de destination avec rénovation
PC23C0032	2 bis rue du Petit Doué	Construction d'un studio avec garages à vélos
PC23C0035	36 rue du Passeur	Extension

• **DOSSIER :** BILAN DE MI-MANDAT (2020-2023) •

BILAN DE MI-MANDAT **2020-2023**

Après 3 années de mandat, dont une ayant été largement occupée par la crise du Covd-19, il était important pour nous de vous rendre compte de notre action. Ce document est l'occasion de faire un point sur le chemin parcouru tout en vous faisant part de ce qui reste a accomplir, ensemble, au service de notre commune.

Si personne ne pouvait prévoir que nous allions devoir faire face a tant de difficultés et tant de retournements, avec la gestion d'une crise sanitaire et d'une crise énergétique sans précédent, puis d'une réduction des marges de manœuvre financière de nos communes dans un contexte d'incertitude, nous avons pour autant veillé a ne pas perdre de vue notre projet. Beaucoup de nos engagements sont déja bien amorcés ou en cours de concrétisation. Certaines orientations prises, sont venues alimenter et conforter nos engagements initiaux, quand d'autres décisions se sont imposées a nous par nécessité.

Lors des dernières élections municipales, nous avions structuré nos propositions autour de 3 axes majeurs. Tout d'abord, engager des actions en faveur de la Qualité de Vie, puis renforcer nos Solidarités et enfin ancrer la commune dans notre Territoire et au sein de Dinan Agglomération. Nous vous proposons de revenir sur les avancées de cette première partie de mandat. Cette présentation non exhaustive, tant le travail a été important, a le mérite de repositionner nos actions dans une perspective plus globale.

QUALITE DE VIE

Préserver notre cadre de vie exceptionnel et renforcer la dynamique du bourg.

NOUS NOUS Y ÉTIONS ENGAGÉS… ***OÙ EN SOMMES-NOUS ?***

C'EST FAIT OU EN PHASE DE L'ETRE

✓ **La création du Projet de Parc Naturel Régional** est en cours de finalisation et la labellisation par l'Etat est espérée courant 2024. La commune de Plouër-sur-Rance s'est pleinement investie au sein des différentes instances œuvrant sur le dossier (Association Cœur Emeraude et Syndicat Mixte de préfiguration de la Charte de PNR) et le conseil municipal a validé l'adhésion de la commune à l'unanimité.

✓ **L'affirmation du lien étroit entre bien-être et biodiversité** s'est concrétisée au travers des travaux de l'Atlas de la biodiversité mis en œuvre par Dinan Agglomération sur 24 communes du territoire. Le conseil municipal a entériné un Plan d'Action communale définissant les axes d'intervention à déployer sur notre commune.

✓ **Le développement de l'entretien durable des espaces verts** de la commune, et la gestion des déchets verts sur place.

ON Y TRAVAILLE…

> La concrétisation prochaine de la végétalisation de la cours d'école du groupe scolaire public.

> La Labellisation de la commune en tant que territoire engagé pour la nature (TEN).

> La volonté de poursuivre plus de local, de bio et de qualité dans la restauration scolaire.

> La promotion d'une union entre les commerçants et les acteurs du tourisme.

A VENIR OU A REQUESTIONNER…

+ Faciliter les installations agricoles pour favoriser les productions locales de qualité.

+ Favoriser l'ouverture de nouveaux commerces dans le centre bourg.

QUALITE DE VIE

Assurer un développement urbain maîtrisé, avec des infrastructures de qualité, et valoriser les caractéristiques littorales de la commune.

C'EST FAIT OU EN PHASE DE L'ETRE

✓ **La requalification de la friche Rue Mathurin Roger** doit permettre la réalisation de 5 logements. Le Permis de Construire sera déposé en début d'année 2024 et vous sera prochainement exposé.

✓ **L'amélioration de certaines pistes cyclables existantes** qui se dégradaient et la réfection de trottoirs le long la Rue de La Rance.

✓ **Le réaménageant de certaines rues et des travaux de sécurisation** ont été menés ou sont en cours : Rue du Passeur, Rue du Primeterre, Rue de La Gesvais et de La Croix Corbin notamment, ou encore aux abords du Port.

✓ **La réfection de voiries communales :** Le Gué Bernard - La Gouriais, La Bouillie – Le Repos, Route de Lesmonts, La Moinerie, Lannois – La Souhaitier, Rue Des Doris, effacement de réseaux Rue de La Rouxelais…

✓ **La rénovation complète de l'aire de covoiturage** de La Chiennais en partenariat avec Dinan Agglomération.

✓ **Des interventions sur nos bâtiments communaux** ont été engagées et vont se poursuivre : fenêtres de l'école, Maison des associations, logement communal, requalification des Services Techniques…

✓ La réfection complète de la toiture, de la charpente et d'éléments de maçonnerie de l'Eglise s'est imposée à nous.

✓ **L'extension du cimetière** est en cours pour faire face aux besoins actuels et futurs.

✓ **L'inscription des écoles, publique et privée, au sein du socle numérique** proposé par l'Etat – remplacement et achat de nouveaux matériels informatiques.

✓ L**a mise en place d'une nouvelle gestion comptable du budget du Port de plaisance** pour bénéficier d'une vision plus prospective, et la réalisation d'un désenvasement du bassin du Port en 2022.

✓ L'investissement de la commune dans les organismes intervenants pour la navigabilité en Rance et la qualité des eaux (Membre de l'EPTB et de la commission « sédiments », une vice-présidence au sein de la Commission Locale de l'Eau, Membre de l'association des communes riveraines de La Rance).

ON Y TRAVAILLE…

> La concrétisation de l'Eco-quartier «Les Terres Neuves» pour répondre a la hausse importante des besoins en logements. L'ensemble de l'assiette foncière nécessaire au projet est, depuis juillet 2023, propriété de la commune.

> La poursuite des travaux de voierie notamment dans le secteur de La Gesvais ou encore de la Rue de La Rouxelais.

> La création d'une Piste cyclable dans le secteur de La Chiennais, et la sécurisation du cheminement vers Langrolay-sur-Rance

> La perspective d'une production d'énergie au sein de la friche Mathurin Roger et au niveau de l'Eco-quartier.

> L'engagement de la commune à faciliter l'émergence d'un réel plan de gestion des sédiments de l'estuaire.

> L'accessibilité de certains espaces littoraux par la réfection du GR et de nombreux emmarchements dégradés.

> L'attractivité de la zone portuaire, en proposant une organisation des lieux favorable aux différents usages de cet espace – Etude menée entre 2021 et 2023 – Plan d'actions à venir.

A VENIR OU A REQUESTIONNER…

+ Créer un Abri de cérémonie – ajourné dans l'attente de l'extension du cimetière en cours.

+ Requalifier la Rue des Landes – dans l'attente des travaux de la Friche Mathurin Roger.

+ Etablir un plan d'actions en faveur de l'amélioration thermique du groupe scolaire public et autres équipements municipaux.

• **DOSSIER :** BILAN DE MI-MANDAT (2020-2023) •

SOLIDARITE

Mettre en œuvre des actions en faveur de tous et de toutes les générations et faciliter une vie associative, sportive et culturelle forte

C'EST FAIT OU EN PHASE DE L'ETRE

✓ **Le renforcement des animations festives et culturelles,** et le soutien des initiatives associatives diverses. En 2023, ce ne sont pas moins de 47 Associations communales qui ont été soutenues matériellement ou financièrement pour un montant de plus de 30 000 euros par an.

✓ **La création d'un espace de type « Tiers-Lieu »** sur la friche de la rue Mathurin Roger. Un groupe de travail associant la population a été créé et la conception du projet est en cours.

✓ **Le soutien permanent aux missions de l'Ehpad.**

✓ **L'ouverture d'un Lieu Accueil Ecoute Parentalité** (LAEP) sur Plouër-sur-Rance en lien avec les communes voisines.

✓ **La création de permanences du nouveau Point Accueil Ecoute Jeune**s de la Mission Locale de Dinan sur la commune.

✓ **La contractualisation avec la ludothèque plouéraise** afin d'étendre ses activités au sein des écoles de la commune.

✓ **L'inscription de la médiathèque au cœur du « vivre ensemble»** et de l'accès à la culture, en créant des moments de cohésion sociale et de partage.

ON Y TRAVAILLE…

> La réalisation d'un terrain multisports extérieur (city stade), favorisant le sport pour tous.

> L'affirmation du rôle du CCAS comme levier d'intervention pour la conduite de politiques sociales en direction des plus fragiles.

> La valorisation du site du Bois de Lesmonts par l'amélioration des équipements présents.

> La structuration d'une politique jeunesse tenant compte des conclusions d'une étude réalisée en partenariat avec les communes de Pleslin Trigavou et de Langrolay-sur-Rance.

A VENIR OU A REQUESTIONNER…

+ Pérenniser et renforcer les «Pédibus» et «Vélibus», comme outils de mobilité au service du lien social.

+ Repenser le site de «Bel-Air» comme un véritable espace associatif.

NOUS NOUS Y ÉTIONS ENGAGÉS… *OÙ EN SOMMES-NOUS ?*

NOUS NOUS Y ÉTIONS ENGAGÉS… ***OÙ EN SOMMES-NOUS ?***

SOLIDARITE

Proposer un parc de logements diversifiés, gage de mixité sociale et accompagner le développement des services à la population.

C'EST FAIT OU EN PHASE DE L'ETRE

✓ **La construction de 14 nouveaux logements sociaux** au sein de l'opération Ty Onzaine et du Clos joli a la Guérais.

✓ **La programmation de 5 logements sociaux** supplémentaires au sein de la Friche Rue Mathurin Roger.

✓ 'acquisition d'une maison, propriété du Département, pour la **création d'un second logement d'urgence sur la commune.**

✓ **Le soutien permanent aux établissements scolaires** et périscolaires de la commune.

ON Y TRAVAILLE…

> L'installation d'une Micro-crèche de 12 berceaux aux abords du centre-bourg afin de répondre aux besoins d'accueil de la petite enfance.

> Le développement du parc de logements à vocation sociale pour les populations locales au sein du futur Eco-quartier.

A VENIR OU A REQUESTIONNER…

+ Accompagner les professionnels de santé et notamment les paramédicaux qui souhaitent s'installer sur la commune.

• **DOSSIER :** BILAN DE MI-MANDAT (2020-2023) •

Enfin, nous nous étions engagés a inscrire la commune de Plouër-sur-Rance dans le territoire et au sein de Dinan Agglomération. Sachez que depuis 2020, vos élus municipaux siègent dans de nombreuses instances locales qui contribuent aussi au développement du territoire, et de notre commune :

Les élus du Conseil Municipal

Alain ADAM
Adjoint aux travaux et à la voirie
Administrateur au SDE 22 (Syndicat Départemental de l'Energie)

Administrateur ADAC 22 (Appui technique aux collectivités)

Aurélie BAUER
Adjointe à la Culture, aux associations et à la Jeunesse
Administratrice de la Mission Locale du Pays de Dinan

Emmanuel CIBERT
Adjoint à l'Urbanisme, à la mobilité et à la Biodiversité
Administrateur de l'Association BRUDED

(Réseau de collectivités Bretonnes)

François MALGLAIVE
Elu de la Minorité
Administrateur au SDE 22 (Syndicat Départemental de l'Energie)

Emmanuelle DIUZET
1e Adjointe Affaires scolaires
Administratrice et Viceprésidente de l'Association Cœur Emeraude

Yann GODET
Maire
Conseiller communautaire à Dinan Agglomération Délégué au Schéma de Cohérence Territorial et au projet de PNR

Membre du bureau du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR

Administrateur de l'Association Cœur Emeraude

Administrateur et Secrétaire de l'Agence d'Urbanisme de Rennes (AUDIAR)

Solenn MESLAY
Conseillère déléguée au Tourisme et au Marché
Vice-présidente du Conseil départemental des Côtes d'Armor

Vice-Présidente du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR

Conseillère communautaire à Dinan Agglomération

Membre de l'Office du Tourisme de l'Agglo

Référente Locale Europe

Olivier ESTIENNE
Adjoint aux affaires portuaires
Conseiller communautaire à Dinan Agglomération membre de la Commission Mer et Littoral

Administrateur de l'EPTB commission sédiments et Vice-président de la Commission Locale de l'Eau

Trésorier de l'ADVR (Fête des Doris) et organisateur des actions «Cormorance»

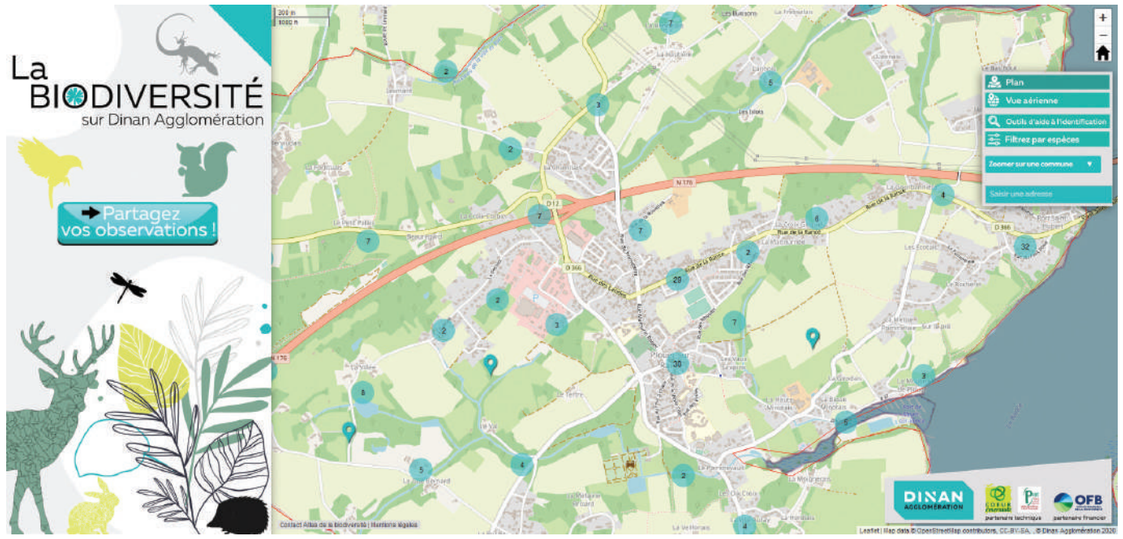

LA COMMUNE SE DOTE D'UN PLAN D'ACTIONS **POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE**

En juillet 2021, la commune de Plouër-sur-Rance était retenue suite au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt établi dans le cadre de l'atlas de la biodiversité intercommunale de Dinan Agglomération, avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et l'appui technique de l'association COEUR Emeraude. L'objectif était d'aboutir à un programme d'actions. Nous y sommes !

De nombreux ateliers thématiques ont permis de sensibiliser bon nombre d'acteurs et des inventaires complémentaires ont été réalisés durant cette phase constructive.
Ces travaux ont abouti à la rédaction d'un Plan d'Actions communales en faveur de la biodiversité qui a été approuvé par délibération du conseil municipal le 5 octobre 2023. Ce dernier comporte 42 actions et est accessible sur le site internet de la commune.

Il se déroule autour de 4 axes :

- Agir
- Sensibiliser
- Améliorer la connaissance
- Inciter

Il définit un calendrier de réalisation, des priorités par action et précise les partenaires.
Un comité de suivi composé d'élus, d'agents et de citoyens est mis en place et assurera le bon suivi de ce plan « cadre » pour les actions de la collectivité.

Quelques exemples d'actions

Certaines actions sont déjà en cours et d'autres sont à lancer. Le plan se veut participatif. Si vous êtes motivé(e)s par certaines thématiques, que vous souhaitez organiser un chantier participatif ou autre chose, n'hésitez pas à contacter Emmanuel CIBERT. La biodiversité est l'affaire de tous et chacun peut agir. Voici donc quelques exemples.

Adapter et mettre en valeur les bâtiments communaux pour l'accueil des chauve-souris

Les chauve-souris sont des mammifères menacés et protégés, qui équilibrent l'écosystème et contribuent à réguler les moustiques par exemple.
Une chiroptière a ainsi été installée dans la toiture de l'église. Il s'agit d'un aménagement permettant leur entrée sans nuire à l'étanchéité du bâtiment et de nombreuses adaptations mineures et peu onéreuses ont été apportées dans les bâtiments.
Vous comptez rénover ? Pensez-y !

Poursuivre la lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Les espèces invasives menacent les écosystèmes locaux. Elles prennent la place d'espèces fragiles, sensibles, dérèglent tout un équilibre et sont reconnues comme étant la troisième cause d'érosion de la biodiversité mondiale. Il convient d'être particulièrement vigilant pour ne pas en introduire de nouvelles ou freiner leur développement.
Sur notre territoire, elles peuvent être végétales (renouée du Japon, laurier palme, pétasite odorante, robinier faux acacia, arbre à papillon ou encore herbe de la pampa) ou animales (chenilles processionnaires, frelons asiatiques, ragondins). Cette liste n'est pas exhaustive. L'objectif est de prévenir, d'informer, de sensibiliser agents communaux et habitants, de définir des modes de lutte et d'expérimenter.

Sensibiliser les scolaires au patrimoine naturel

L'éducation est un levier essentiel pour comprendre et protéger la nature. La compréhension des enjeux au plus jeune âge permet d'éveiller les consciences de ceux qui seront les acteurs de la transition écologique. Dans cette optique la collectivité appuiera l'organisation de sorties nature, enrichira son offre de livres à la médiathèque et en milieu scolaire afin de fournir des ressources pédagogiques adaptées à une meilleure connaissance de la biodiversité. Cela se fera en parallèle de la végétalisation de la cour d'école actuellement en cours et de l'action «L'école dehors».

Action «L'école dehors» de l'école publique.

Inciter les habitants à améliorer la connaissance du patrimoine naturel via la plateforme participative

La connaissance est un préalable essentiel à l'action, qui permet à chacun de prendre conscience de la richesse de notre environnement. Pour cela, n'hésitez pas à observer, rechercher et contribuer à alimenter cette connaissance via la plateforme participative. Nul besoin d'être ornithologue ou spécialiste pour cela. La plateforme est intuitive et ce « jeu » permettra à tous, petits et plus grands de découvrir et s'émerveiller de la vie qui nous entoure.
Le site comporte également des guides pour faciliter l'identification. Rendez-vous à l'adresse suivante : https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/atlasdelabiodiversite/index.html

LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE !

Dinan Agglomeration et votre commune vous accompagne dans la lutte contre le frelon asiatique.

La campagne de lutte contre le frelon asiatique s'est achevée le 15 novembre. Cette année encore le nombre de nids signalés a été considérable, puisqu'il est équivalent à l'année 2022, celle-ci reconnue comme une année exceptionnelle en terme de développement des colonies de frelon asiatique.
Près de 1 100 nids ont été détruits depuis avril sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération.
Nous observons une densité importante de nids sur les secteurs les plus urbanisés, pouvant atteindre 10 nids au km².

Face à ce constat, il est important de rester mobilisé et de s'engager dans la campagne de piégeage qui débutera au printemps prochain. Le piégeage permet de capturer les fondatrices (individu femelle à l'origine d'une nouvelle colonie) et compromet ainsi le développement d'un nid.
Dinan Agglomération a fait l'acquisition de pièges et de solution attractive et propose de les attribuer lors d'une réunion d'information aux futurs piégeurs souhaitant s'engager dans cette lutte. Un accompagnement technique est dispensé lors de la distribution pour limiter le piégeage des insectes non ciblés et maximiser les chances de capture. Il s'agit d'identifier les emplacements favorables au piégeage et d'organiser un suivi durant toute la période de capture.
Si vous souhaitez participer à cette campagne, contactez votre mairie ou dès à présent Mme Leconte, référente espèces exotiques envahissantes pour Dinan Agglomération au 06.64.64.32.71 ou par mail : a.leconte@dinan-agglomeration.fr

RECHERCHE TERRES AGRICOLES
APPEL AUX AGRICULTEURS ET AUX PARTICULIERS

De nombreux petits porteurs de projet nous sollicitent pour trouver de la terre agricole pour des productions maraîchères, des petits fruits, des vergers, des plantes sauvages. Nous sommes donc bien loin de projets nécessitant des dizaines d'hectares mais plutôt sur des recherches de 1 à 3 hectares.

Si vous êtes propriétaires de parcelles en friche, si vous êtes agriculteurs et prêts à céder une parcelle ou à vous associer, si vous êtes un particulier disposant d'un grand terrain et que vous êtes disposé à mettre à disposition votre fond de parcelle, vous pouvez nous contacter. Nous ferons le lien. Par une première annonce, deux plouërais ont mis à disposition un total de 5 000 m². C'est un début qui a pu permettre à 2 personnes de débuter une activité. La pression est forte sur les terres constructibles. Elle l'est également sur le foncier pour nos agriculteurs. Nous voulons de plus en plus nous nourrir au plus près de chez nous, l'augmentation des coûts de transport va en ce sens, alors allons-y, rapprochons-nous d'une certaine autonomie et résilience alimentaire.

ECLAIRAGE PUBLIC ET BIODIVERSITÉ

L'éclairage est la deuxième source d'atteinte à la biodiversité. Dans le cadre de l'atlas de la biodiversité intercommunal, mais également de notre plan d'actions communales, Dinan Agglomération et le SDE (Syndicat Départemental d'Electrification) se sont associés pour élaborer une charte « Eclairage public et biodiversité ».

Il s'agissait de réduire les impacts en travaillant principalement sur la nature, les puissances et les températures de couleurs mais également en croisant les cartes des points lumineux avec celles des corridors écologiques.

Le résultat permet d'aboutir à une stratégie de gestion et de rénovation ainsi qu'à un plan d'action et ne se limite pas à la biodiversité. Les collectivités territoriales ne bénéficient pas d'un bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie. Il s'agit également de réaliser des économies même si, il ne faut pas se le cacher, les investissements liés aux modifications de matériels sont lourds.

Bien évidemment, la sécurité liée à l'éclairage est une préoccupation sur la commune. Ainsi, pouvoir garantir la sécurité des déplacements des élèves vers les arrêts de bus en hiver demeure une priorité. Mais attention aux nombreux préjugés qu'il faut combattre : la vitesse est plus importante dans une rue éclairée et les accidents plus graves ; il y a moins de cambriolages dans des rues non éclairées. Enfin, il faut se poser les bonnes questions : pourquoi laisser une rue entière éclairée pour 3 piétons qui disposent généralement d'un éclairage avec leur portable.

Le coût de l'éclairage est trop important. Il faut opérer un basculement des pratiques : engager une réflexion sur vos installations extérieures (sachez que les lumières impactantes sont les plus blanches et qu'il faut donc tendre vers l'orangé, que le matériel éclairant uniquement le sol et le passage que vous souhaitez est à privilégier (évitez d'éclairer le ciel), que les LED sont intéressantes pour amoindrir vos dépenses et qu'un détecteur de présence est toujours préférable pour diminuer le temps d'éclairage… et alléger votre budget.

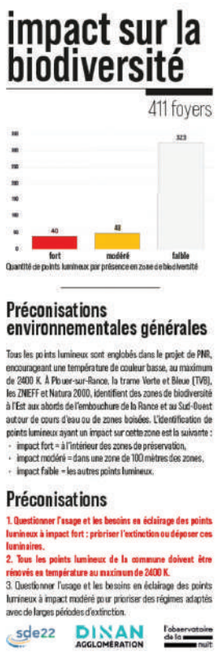

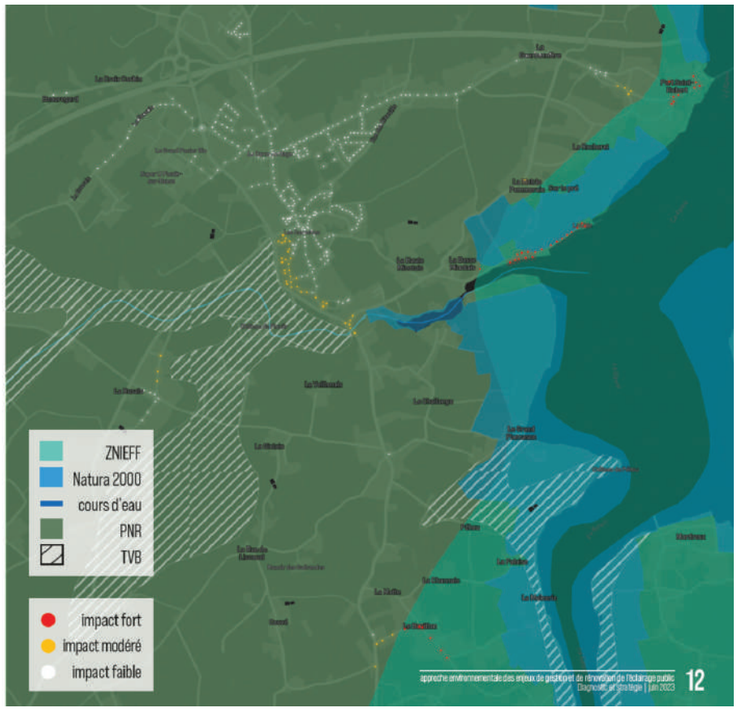

PARC NATUREL REGIONAL
LE PNR VALLÉE DE LA RANCE – CÔTE D'EMERAUDE SE DESSINE !

Son périmètre est enfin connu : les 74 conseils municipaux ont tous voté et 66 communes ont adhéré soit près de 90 % du périmètre initial. Ces 66 communes formeront donc le Parc avec les autres collectivités adhérentes, à savoir : Dinan Agglomération, la Communauté de Communes Côte d'Émeraude, le Département des Côtes d'Armor, Saint-Malo Agglomération et le Département d'Ille-et-Vilaine.
Après le vote du Conseil régional qui se déroulera mi-décembre puis les consultations des instances nationales, la création du 59e Parc naturel régional de France est attendue courant 2024.

59e
Parc naturel régional de France

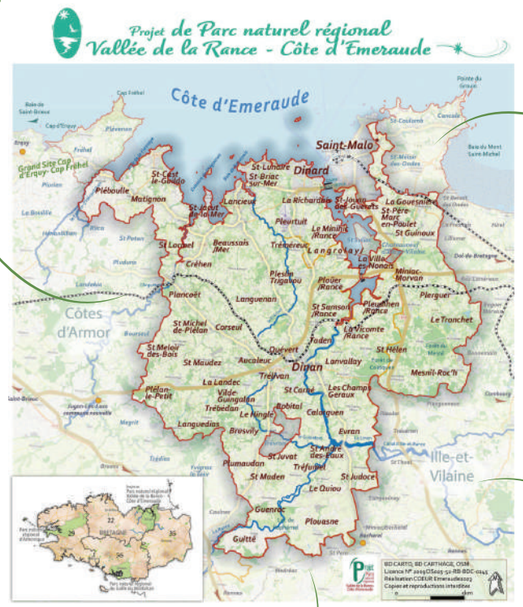

66
communes

création en
2024

74
Conseils Municipaux ont tous voté

COMPAGNIE « VUE D'EN Ô » RENCONTRE

La compagnie « Vue d'en Ô » est issue de la rencontre de deux artistes plasticiennes plouéraises. Elle a été initiée par et pour des passionnés du monde de la création et de la marionnette contemporaine, elle développe des projets artistiques portant sur des personnages, des structures, des décors voués principalement au spectacle vivant.

La «matière» est au coeur de leurs recherches et au service de la création artistique. A ce jour, la compagnie a proposé deux spectacles :
- « Manureva, Anton et les oiseaux du voyage », composé d'Anton le marin géant qui a parcouru toutes les mers du monde, de Joa la frégate superbe, fidèle acolyte, et de deux drôles de petits oiseaux migrateurs.
- « L'Ôsmie » l'abeille solitaire cherchant ses congénères pour parler de biodiversité. Les spectacles parcourent la Bretagne, la France et maintenant l'Europe… A quand l'autre bout du monde ?

Pour connaître les lieux de spectacle : https://contactassovdo.wixsite.com/vuedeno
La compagnie implantée à Plouër-sur-Rance dans un espace trop petit **souhaiterait trouver des partenaires disposant d'un hangar fermé ou d'un atelier** permanent sur la commune ou ses alentours, pour continuer à développer ses projets, mais également pour transmettre la «sculpture pour tous» en organisant des ateliers participatifs dans cet espace dédié.

Compagnie Vue d'en Ô - 06.69.47.01.57 - contact.asso.vdo@gmail.com
Site internet : https://contactassovdo.wixsite.com/vuedeno
Facebook : https://www.facebook.com/compagnievuedenO

UN DÉFI POUR LA RANCE À LA RENCONTRE DES PLOUÉRAIS

En plus des navigations hebdomadaires de la yole Tolérance, la saison 2023 – 2024 a commencé par la fête des Doris le 27 août 2023, (plus de 20 équipiers ont assuré le service du repas de clôture) Nous projetons de prolonger cette fête en mai 2024 par la nouvelle édition de la fête de la Margate sur la cale des moulins, les bateaux traditionnels présenteront un beau spectacle, avant et après le repas « Margate ».

FESTOU PLOUËR

Toute l'équipe de Festou Plouër est heureuse de son très bon bilan pour l'année 2023.
Après le marché de Noël, elle va continuer sur sa dynamique pour l'année à venir avec en février des puces couturières et un vide dressing, à Pâques une chasse aux œufs, des vide greniers en juin et septembre, ainsi que beaucoup d'autres événements au cours de l'année 2024.

CLUB DE JUDO

Notre club de judo accueille tous les mercredis une cinquantaine d'enfants de 4 à 15 ans. Sport accessible à tous, et à tous les gabarits, le judo est une activité socialisante qui permet aux enfants de se développer physiquement et intellectuellement et d'apprendre à respecter les règles à travers son code moral. Prochaine étape, les interclubs qui permettent aux enfants de participer à leurs premières compétitions.

GYM DOUCE

La GYM DOUCE (affiliée à la Fédération Française de Sport pour Tous) a commencé la saison 2023-2024 le 11 septembre dernier.
A ce jour 70 personnes sont inscrites pour des cours 2 fois par semaine (le lundi de 16h à 17h ou de 17h à 18h et le jeudi de 14h30 à 15h30) au tarif de 100 euros l'année.

LE COLLECTIF DES ENVASÉS

Dans la continuité de ses actions en faveur de l'adoption d'un plan de gestion sédimentaire de la Rance pour lutter contre l'envasement de l'estuaire, le collectif travaille à la création d'une bibliothèque Sédirance Web.
Cette bibliothèque accessible à tous sur le web permettra de diffuser tous les articles ou études en rapport avec la gestion des sédiments de la Rance.
Consultable début 2024.

MOTO CROSS

Après le succès du moto cross du 18 Mai 2023, le Moto Club oeuvre déjà pour sa 42e édition qui aura lieu le jeudi de l'Ascension 9 Mai 2024 sur le circuit de Lesmonts à Beauregard.
Espérons que le public répondra présent.

LES MAISONS DE LA VOIX

Nouvelle école de chant sur Plouër sur Rance, basée sur la Pédagogie de Richard Cross (pionnier de la Pédagogie vocale en France) sont installées 9 rue du four à chaux (derrière la ludothèque).
Les cours sont animés par Marc Limousin, formateur vocal diplômé d'état et Jennie Keogh, diplômée du conservatoire de Dublin et ancienne institutrice Montessori / Educatrice de jeunes enfants. Différents cours sont proposés. https://lesmaisonsdelavoix.fr - Facebook/Instagram - 07.56.82.60.78

ATELIER DANSE

Plus de 300 personnes sont venu voir les 80 danseuses et danseurs en représentation lors du gala de la saison 2022/2023 au mois de juin.
Avec près de 120 adhésions pour cette nouvelle saison, le gala 2023/2024 promet une scène bien remplie. En plus des cours d'éveil, d'initiation, de danse classique (enfants) et modern'jazz (ados et adultes), l'Atelier Danse vous propose en nouveauté de pratiquer la Zumba (inscription tout au long de l'année). Toutes les infos sur www.latelier-danse.fr

BODYMOUVPLOUËR

est une association créée le 8 septembre 2023, animée par Stéphanie, Animateur-Instructeur de section de gymnastique volontaire.
Cardio training, renforcement musculaire, stretching...
Tous les jeudis (sauf pendant les vacances scolaires) à 20h30 à la salle des fêtes. Pour nous joindre : 06 50 01 80 52.

LE CLUB VTT

Le club VTT a organisé le dimanche 3 septembre 2023 sa traditionnelle randonnée annuelle VTT. A cette occasion les 269 participants ont pu découvrir, sous un soleil radieux, les chemins de la commune et des communes environnantes. 5 circuits étaient proposés de 21 à 64 km pour satisfaire tous les publics, du parcours familial et accessible au parcours plus technique et vallonné pour vttiste chevronnés. Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition le 1er Septembre 2024.

PLOUËR' IN JAZZ

Le 14e festival Plouër' In Jazz fut une belle édition, tant par sa programmation que par sa fréquentation. La causerie musicale "Nina simone's songs" qui avait déjà réuni plus de 60 personnes à la médiathèque début octobre et la jam aux Causettes la veille de l'ouverture officielle du festival avaient donné le ton de cette nouvelle édition. Près de 450 spectateurs sont venus assister aux concerts et à la soirée spéciale dédiée aux femmes artistes. Coup de cœur du public pour Sophia Tahi et Happy Pocket Brass. Nous remercions chaleureusement les nombreux bénévoles qui ont œuvré durant tout ce week-end.
Rendez-vous les 18 et 19 octobre 2024 pour la prochaine édition.

Vendredi 16 juin
Fête de la musique dans le bourg.
15 groupes de musiciens présents.
Différentes ambiances ont été proposées.

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET FESTIFS…

PROJET « APRÈS NOUS LE DÉLUGE » DE LA COMPAGNIE UNE AILE LA NUIT

Une Aile la Nuit a pour rêve, à travers "Après nous le déluge", de créer un événement culturel éphémère et unique issu des rencontres, organisées ou imprévues, avec les habitants des communes concernées.

Cabinet de curiosités, croquis, photos, cette exposition hybride sera aussi traversée d'impromptus dansés, chantés, lus, joués, proposés par l'équipe et par des amateurs souhaitant accompagner cette création collective. Plusieurs rencontres/interviews se sont déroulés à l'EHPAD au début du mois de Novembre. Ces échanges ont permis de recenser de beaux témoignages.

L'atelier de création (danse, théâtre,…) inter-générationnel se poursuit avec un bon groupe.

Prochains ateliers : samedi 27 janvier de 14h30 à 17h30 et samedi 16 mars de 14h30 à 17h30

Des ateliers rencontres lecture pourraient voir le jour début 2024 dans les différents villages de Plouër sur Rance.

La présentation finale se déroulera au printemps 2024. Il s'agira d'expositions métissées avec du spectacle vivant. La journée sera clôturée par un bal / concert alliant traditions bretonnes et percussions africaines… !

Une Rance à Soi
Exposition dans le jardin de la Médiathèque qui s'est terminée le 20/10.

Samedi 24 juin
Bivouac littéraire nomade avec l'autrice Céline Lapertot dans le cadre de l'exposition.

Partir en livre organisé par le Ministère de la Culture 28 juin et 5 juillet : lecture sous les pommiers et atelier créatif avec Fabienne.

Soirée Cumbia
A la salle des fêtes.
Un public conquit.

Vendredi 7 juillet
Orchestre d'harmonie de l'école de musique de Dinard Parvis sous la direction d'Alain Bacle professeur de trombone.

Feu d'artifice et bal populaire Samedi 15 juillet
Un moment festif avec le groupe Boomerang et la compagnie « vos nuits étoilées »

Mardi 8 août
Les têtes d'affiche avec « les crounards »
Théâtre de rue. Spectacle d'exploits motorisés dans un univers country-punk…

Samedi 2 septembre
Soirée Celtique
Estran et Kalon Estran, groupe plouérais, musiques et chants traditionnels Celtiques Kalon.

De fil en Hameçon
spectacle de rue
le 13 septembre
Annie RHODE dit Nini de la Cie Tout Samba'l.

Spectacle jeunes enfants premiers émois 2 et 3 octobre pour les scolaires et public.

Causerie musicale autour de Nina Simone le 6 octobre avec Plouër in Jazz et l'artiste Sophia Tahi «Nina Simone's song»

Spectacle Clymnestre (programmation saison culturelle de Dinan Agglomération) à guichet fermé le 28 octobre.

Vendredi 10 novembre
Poésie en musique.
Lecture de poèmes accompagnée de trois musiciens.

Vendredi 24 novembre
«Mois du Doc» projection du film «la vie totale» raconte Samuel Poisson-Quinton, réalisateur avec qui le public a pu échanger.

Samedi 2 décembre
Concert en duo avec Alissa Wenz romancière, autrice-compositrice-interprète et sa pianiste Nathalie Fortin.

Vendredi 22 décembre
Soirée contes en Gallo avec Matao Rollo.

• AFFAIRES PORTUAIRES •

FRÉQUENTATION DU PORT : BILAN DE LA SAISON

Après une bonne année 2022, le bilan de la saison 2023 est mitigé avec globalement une diminution des escales au port mais une augmentation de la durée d'accueil des plaisanciers. Nous constatons une baisse des demandes d'escales de courte durée dans le coeur de saison : en juin/juillet/août les conditions météorologiques n'ont pas été réellement propices à la navigation. Cette baisse a été compensée par une augmentation des locations de places au mois, demande toujours plus forte. A noter tout de même le retour des plaisanciers britanniques sur notre bassin de navigation, malgré des formalités douanières peu évidentes.

Evolution de la circulation

Juste avant la saison, les règles de circulation ont évolué sur le port. Un rétrécissement en entrée de zone, un stop au niveau du parking, un renforcement des visuels rappelant les règles de priorité piétonne vers la Cale, autant de mesures pour ralentir les véhicules circulant sur la zone portuaire.
Et même si le problème de stationnement demeure, surtout lors des pics de fréquentation, nous pouvons nous satisfaire d'un certain apaisement des conditions de circulation, pour la tranquillité de l'ensemble des usagers.

Gestion des épaves

Cette démarche initiée fin 2021 touche à sa fin. En collaboration avec la DDTM 22 il nous aura fallu un an de procédure pour constater les déchéances de propriété de 17 embarcations situées sur notre zone portuaire, laissées à l'abandon à l'état d'épave ou non.
La commune est à présent en capacité de faire prendre en charge ces navires pour destruction ou de mettre en vente les unités qui seraient fonctionnelles. Renseignement en Capitainerie.

Carénons proprement !

L'aire de carénage de Plouër a été construite en 2017, elle illustre la volonté politique de la commune de diminuer les rejets de l'activité de plaisance impactant notre environnement. Elle est équipée d'un système de récupération des eaux de lavage et de filtration spécifique adapté aux polluants issus de l'activité de carénage (particules de peintures, biocides ..). Système dont la maintenance doit être très régulière.
La réglementation interdit depuis une vingtaine d'année tout carénage en dehors des lieux adaptés.
En 2022 le conseil municipal à adopté un nouveau tarif de fonctionnement de notre aire de carénage pour les titulaires d'un contrat au port de plaisance ou sur nos mouillages. L'équipe municipale souhaitait inciter à une plus forte utilisation de cet équipement. Ainsi, sur la même base tarifaire l'accès à l'aire de carénage est illimité sur une année (tarif : entre 40 euros et 80 euros suivant la taille du bateau).
Renseignement et réservation au bureau du port.

Réfection des flotteurs

Au mois de septembre, l'entreprise Port Alu a procédé au renforcement de la flottabilité de nos pontons. En effet avec le temps certains flotteurs usés prenaient l'eau et n'assuraient plus leur rôle.
Certains pontons avaient donc tendance à s'enfoncer exagérément dans l'eau ou à devenir instables, posant des problèmes de sécurité de circulation. Une trentaine de flotteurs ont donc été rajoutés autour des zones impactées.

Evolution des instances

A la demande de certains plaisanciers, 2022 aura permis de redynamiser nos instances de gouvernance et de concertation de la zone portuaire.
Quelques rappels concernant la gouvernance de notre port communal :

- le port possède son propre budget annexe et sa propre trésorerie, aucun transfert n'est possible entre le budget du port et celui de la commune,

- le conseil municipal valide les orientations politiques du port (tarifs, investissement, fonctionnement),

- la commission port et affaires maritimes, présidée par l'adjoint au maire en charge du port et constituée d'élus de la majorité et de l'opposition, travaille sur les sujets concernés et propose ses évolutions,

- le conseil portuaire présidé par Mr le Maire et constitué de représentants des activités présentes sur la zone portuaire et de représentants des plaisanciers donne son avis sur les propositions de la commission port et affaires maritimes (orientations budgétaires) et discute du fonctionnement du port,

- le Comité Local des Usagers du Port (CLUP) présidé par Mr le Maire prend connaissance des orientations budgétaires et fait remonter par ses groupes de travail les évolutions de fonctionnement souhaitées. Le CLUP est ouvert à tout plaisancier titulaire d'un contrat annuel ***qui exprime par écrit (lettre ou courriel à l'attention du bureau du port) sa volonté d'en faire partie.*** Des groupes composés de membres du CLUP travaillent sur les thématiques qui les intéressent pour discussion avec l'ensemble des membres du CLUP,

- la commission des mouillages constituée d'élus de la municipalité et de représentants des mouillages attribue les postes de mouillages ou d'amarrage disponibles.

UNE MONNAIE CITOYENNE POUR PLUS DE RICHESSES LOCALES

Connaissez-vous la monnaie locale ET citoyenne du Pays de Rance ?

Avec un billet de maillette, j'achète mes légumes chez le maraîcher, qui s'offre une bière du paysan brasseur, qui a besoin de nouvelles étiquettes que la graphiste va lui créer, elle-même allant faire des courses à l'épicerie locale, qui se fournit en légumes chez le maraîcher.

Et tout cela localement, avec un billet qui ne retourne pas en banque :

- supprimant toute spéculation
- développant la richesse locale trois fois plus qu'un billet d'euro.

Pour que le cercle vertueux de la circulation monétaire locale fonctionne, il faut être le plus nombreux possible. En 2024, la maillette va fêter ses 10 ans. Adhérer à la monnaie locale complémentaire et citoyenne, c'est le plus beau cadeau à faire au territoire ! Collectivités, professionnel.le.s de tous secteurs, particuliers, cela nous concerne tous : il suffit de rejoindre l'association support de la maillette, «MLC Pays de Rance».

Pour quelques euros par an :

- vous ferez partie d'un cercle vertueux, avec une maillette équivalant à un euro placé sur le compte d'une banque éthique ;
- vous deviendrez acteurs et actrices de l'économie du territoire ;
- vous découvrirez et expérimenterez des échanges inédits favorisant le lien social.

Vous êtes convaincu.e.s ? Vous avez des questions ?
Allez vite visiter le site de la maillette https://la-maillette.bzh/, l'adhésion se fait en quelques clics !
ou contactez-nous, Association MLC-Rance :

- Michel (Dinan) 07 81 14 20 73 contact@la-maillette.bzh
- Emmanuel (Côte d'Émeraude) 06 28 07 86 emeraude@la-maillette.bzh

NOUVEAUX COMMERCES & NOUVELLES ENTREPRISES

« La gondole » devient « LE COMMERCE » pierrade et pizza.

LE SALON DE MUSIQUE
Antoine Janvier, professeur expérimenté et passionné de pédagogie, propose des cours de guitare basse enfants et adultes avec ou sans solfège 06.80.80.70.28.

VITAL LAINÉ, un jeune designer, installe son atelier et un showroom dans la zone de Super U. Conception de pièces uniques. Lauréat 2023 du Prix Tectoma, pour une maquette à l'échelle 1/2 d'un fauteuil de repos empilable.
Instagram : @futurforms.

PA II SE, concept store : coiffure (mon cheveu m'a dit) , barber shop (le 60 m²), onglerie pédicure (la serre), tatouage…
Nouveauté : BAIN et GRAIN de café espace dédié au bien être avec l'aquabiking en cabine privée et son sauna japonais, mais aussi un lieu de PAIISE pour partager et déguster un bon café et/ou une tisane dans une ambiance chill, pour une moment de calme. Réservation en ligne sur Planity.

MERCI **aux nouvelles entreprises, aux auto-entrepreneurs, de prendre contact avec l'élue en charge de l'économie : nathalie.bordereau@mairie-plouer-sur-rance.fr**

Remise du prix « Coup de cœur » à Patricia Roulliaux en présence de Yann Godet, Maire de Plouër.

SOIRÉE DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Patricia Roulliaux mise à l'honneur pour l'ensemble de sa carrière !
Mardi 21 novembre dernier, la soirée de l'excellence artisanale, organisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Bretagne, s'est déroulée salle Schuman à Dinan. Au cours de cette cérémonie, un prix coup de coeur a été remis à Patricia Roulliaux dans la catégorie « + de 30 ans d'activité ». Patricia, fleuriste, est bien connue sur la commune. Elle a repris le magasin familial au 132 Rue des Landes depuis plus de

35 ans

Ce prix vient reconnaître son engagement dans la vie locale au travers d'une activité artisanale qui est devenue, au fil du temps, une véritable institution.
Nous la félicitons chaleureusement, et nous lui souhaitons encore de belles années de compositions florales au service des plouérais.

CHAQUE DIMANCHE MATIN NOTRE BOURG S'ANIME !

Tôt le matin les étals du marché prennent place : fruits, légumes, miel, poulets rôtis, huîtres, fromages, fleurs, bières et la traditionnelle galette-saucisse…

Depuis le printemps dernier un traiteur propose des spécialités japonaises et une fois par mois, un commerçant propose de l'épicerie fine (poivres, thés, épices, …). Plus récemment une boulangère vend son pain bio cuit au feu de bois.
L'été, le marché s'étoffe avec la venue d'autres marchands ou artisans qui présentent bijoux, vêtements, maroquinerie, meubles… et même des matelas ! Avec les beaux jours, en plus du son des cloches, le marché est rythmé par des animations musicales variées.
Moment prisé des plouérais, le marché du dimanche matin est aussi l'occasion de faire une pause, de prendre son temps pour faire des emplettes, s'arrêter papoter ou prendre un verre en terrasse. Nous tenons à remercier Adrien Missir et Dylan Tamine qui ont travaillé comme placier cet été et tous les élus municipaux qui, le reste de l'année, se relaient pour la mise en place et le retrait des barrières afin de sécuriser le marché.

LA TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Du fait du décalage entre la remise des articles et la distribution de ce Bulletin Municipal dans vos boîtes aux lettres, il nous est difficile de communiquer sur l'actualité municipale , ce qui nous cantonne à des observations de fond ou explications sur des votes qui ont eu lieu il y a souvent plusieurs mois pour les plus éloignés.
Lors des deux précédents bulletins nous avions mis en garde Monsieur le Maire contre une hausse importante des impôts locaux : taxe foncière. Dans la période difficile que nous traversons depuis 2022, le budget des familles commençait à souffrir des prix de l'énergie, puis d'une inflation galopante.
Nous trouvions impensable de vouloir augmenter ces impôts de 10 %, alors que depuis plusieurs années ils étaient stables : pas de hausse du taux communal.
D'autre part l'état augmentant cette année, les bases fiscales de 7,1 % pour 2023 nous aurions une augmentation de 17,1 %.
A notre demande de différer les investissements pour atténuer le choc, Monsieur le Maire nous a répondu que nous ne devions ni ralentir le rythme des travaux, les différer, ni les reporter au nom de l'engagement envers les générations futures.
Nous avons reçu notre taxe foncière, quelle augmentation avez-vous subie ?
En cette fin d'année nous souhaitons que la gestion communale à venir soit plus raisonnable et tienne davantage compte des exigences de notre quotidien.
Nous profitons de ce court message pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, une année 2024 la plus heureuse possible.

Bernard Guichard - Anne Vilbou - François Malglaive
06-85-29-51-78

LES MOTS CROISÉS DE FRANÇOIS THIRION

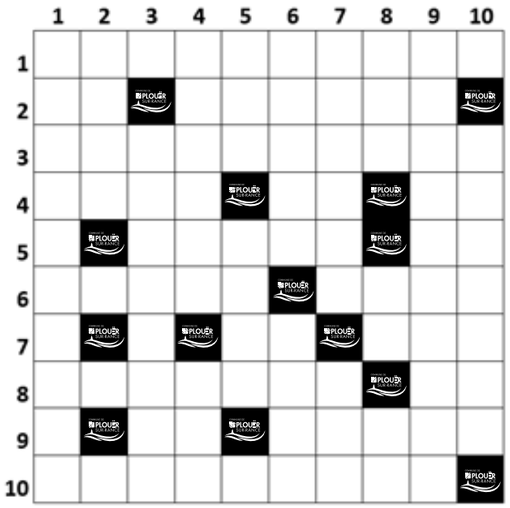

Horizontalement : **1** Défilé de singes **2** Prénom de Capone – sautées **3** du 22490 **4** Maison anglaise – préposition – conjonction **5** Quartier de Saint-Malo – Venu au monde **6** Ne bougea pas - Fils de Ramsès **7** Platine – Bas du ber **8** Démarrai – Plus **9** Au choix – Rend service **10** Fait son beurre à Plouër (La).

Verticalement : **1** A passé un cap **2** J'écoute **3** Une façon de mentir **4** Créent le lien - occit **5** Une des 3515 de Plouër – Dans l'ombre **6** Remonter le chalut – Sur la bôme du voilier **7** Postures de yoga – A droite de la señorita **8** Monnaies roumaines – conjonction – Deux romain **9** Indispensables **10** A perdu sa flamme

Vous trouverez la grille de solution des mots croisés de François Thirion sur l'appli « Ma Mairie en Poche » et sur le site internet de la mairie à partir du 1er janvier 2024 !

NUMEROS PRATIQUES

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE
1 rue Mathurin Roger
22490 Plouër-sur-Rance
02 96 89 10 00

CCAS
02 96 89 18 79

Résidence du Pré Suzun
02 96 86 91 46

Médiathèque
02 96 80 93 20

Garderie scolaire
02 96 89 10 08

Restaurant scolaire
02 96 89 10 09

Port de Plaissance
02 96 86 83 15

Urgence eau (astreinte WE)
02 30 100 121

COLLÈGES ECOLES

Ecole publique

Maternelle
02 96 89 10 06
Elémentaire
02 96 89 10 07

College public Val de Rance
02 96 89 10 20

Ecole Privé St-Joseph
Maternelle
02 96 86 88 21
Elémentaire
02 96 86 81 05

Collège St-Stanislas
02 96 86 95 22

PROFESSIONNELS DE SANTE

Medecins
Dr Stefani
Dr D.Cohen
Maison médicale
Rue Chateaubriand
02.96.86.91.15

Infirmières
P.Cassing
A.Allain
K.Regeard
N.Goatter
Maison de santé
2 rue du Temple
02.96.86.97.86

A.Chicherie-Merencio
Rue de Chateaubriand
02.96.39.61.08

Dentistes
Dr Pontais
Dr Laradh
4 rue du Temple
02.96.86.95.24

Pharmaciens
Y. et H.Vilain
ZA Les Landes
Centre commercial
02.96.86.91.11

Psychothérapeute
C. Hérault
Le Moulin de la Cale
06.63.06.52.98

Psychologue
L. Lebettre
Maison de santé
2 rue du Temple
02.96.87.08.32

Psychothérapeute
C. Hérault
Le Moulin de la Cale
06.63.06.52.98

Somatopathe
O. Person
1 rue de la Vieille Côte
06.21.92.70.81

Somatothérapeute
A. Bouvet
6 Le Mezeray
07.67.60.35.33

Podologue Pedicure
L.Lemaire
Maison de santé
2 rue du Temple
06.31.59.30.02

Mediation et Therapie Familiale
E.Renault
9 La Gesvais
02 96 89 14 03

Masseurs Kinesitherapeutes
N.Helies S.Piérot
Rue de Chateaubriand
02.96.86.80.82
A.Costea
2 rue du Temple
02.96.85.02.12

Osteopathe
T.Loisel
06.63.35.97.97
K.Naccache
06.66.93.15.43
Maison médicale
Rue Chateaubriand
S.Rey-Dorene
2 rue du Temple
09.81.01.98.81

Relaxologue Sophrologue à domicile
A.Termeau
2 bis rue des Landes
06.77.96.50.09

Sophrologue, Accompagnement Psychothérapie
C.Collin
Rue de Chateaubriand
06.85.84.21.67

Orthophonistes
A.Berault Sauvage
N.Jouanno E.Lemonnier
Maison de santé
2 rue du Temple
02.96.89.11.78

« MA MAIRIE EN POCHE » ? C'EST QUOI ?

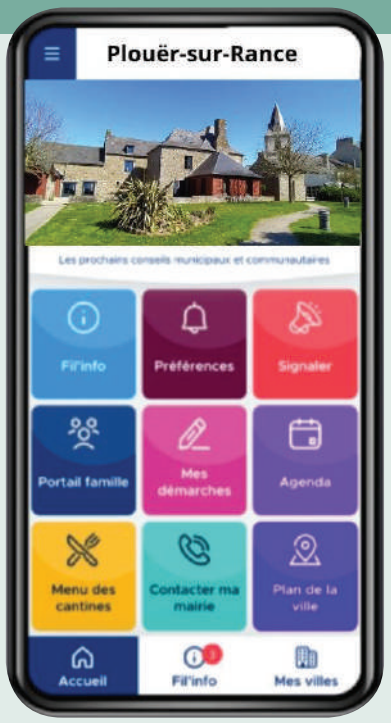

Vous voilà connecté à la Mairie !

Une application gratuite sur votre téléphone portable qui vous informe des évènements importants à venir sur notre commune : spectacles, conférences, festivités, réunions publiques, journées citoyennes, travaux routiers, fermeture du pont st Hubert ou du pont Chateaubriand, coupure d'eau ou d'électricité, etc…

Vous êtes déjà nombreux à l'utiliser. Si vous ne l'avez pas encore, pensez à la télécharger pour recevoir en temps réel toutes les informations de la commune, sans aucun mot de passe ni identifiant…

Comment accéder à « Ma Mairie en Poche » ?
Pour l'installer, rien de plus simple :

1. Rendez-vous dans le store de votre téléphone (playstore ou applestore)
2. Cherchez « Ma Mairie en Poche » puis téléchargez l'application
3. Ensuite, saisissez « Plouër-sur-Rance » dans le choix de commune.

Retrouvez nos autres services en ligne

SITE WEB
Commune de Plouër-sur-Rance
Scannez-moi !

FACEBOOK
Commune de Plouër-sur-Rance
Scannez-moi !